

# C lombiculture



Chambéry - Champion de France Poule Maltais bleu - Prop. CHAPUIS - Photo Ripaldi

**N° 92 JUILLET 1994**

**Revue Bimestrielle**

# le mot de la rédaction

Nous ne pouvons jamais assez remercier notre ami Maurice BRAULT pour le travail accompli pour notre revue.

Malgré les réticences de certains clubs, il est arrivé à faire une radioscopie de la colombiculture en France. D'un seul coup d'œil, on voit les points forts et les faiblesses de chaque club. Chacun pourra en tirer des enseignements et améliorer la marche du navire.

La conclusion de l'analyse de ce spécial passera dans le prochain numéro, pour compléter ce superbe travail.

A noter que Maurice Brault nous avait déjà fait le répertoire de tous les articles parus dans Colombicultuer depuis sa création.

RIPALDI - FRINDEL

## AMIS ELEVEURS ATTENTION !

Des vols de pigeons se sont produits à plusieurs reprises en Seine et Marne. Les auteurs téléphonent, sans donner leurs noms, et reviennent accomplir leurs méfaits lorsque le propriétaire est absent. De tels faits se sont produits à Provins, Rozay-en Brie et Chaumes-en-Brie.

Prenez garde !

Daniel PHILIPPE

## SOMMAIRE

Les participations en Championnats  
 Invitation Suisse  
 Entente Européenne  
 Compte-rendu de l'AG de l'EE  
 Calendrier des Expos Européennes  
 L'Ancien Cravaté Hollandais

## ABONNEMENT A "COLOMBICULTURE"

REVUE BIMESTRIELLE

FRANCE : 130 F. - PAYS D'EUROPE : 140 F.  
 AUTRES PAYS (y compris les T.O.M.) : 150 F.  
 (avec envoi par avion)

Règlement à votre convenance à l'ordre de la S.N.C.  
 Par Chèque Bancaire  
 Par Chèque Postal (C.C.P. Paris 2204-40 P)  
 Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la S.N.C.  
 Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.



Paris - GPH Montauban blanc - Prop. TERRADE - Photo Ripaldi

## COLOMBICULTURE

N° 92 JUILLET 1994  
 Commission Paritaire N° 70430

Directeur de la Publication :  
**Robert RIPALDI**

Rédaction et Routage :  
**Jean-Louis FRINDEL**  
 36, Rue de Benfeld - 67230 BENFELD  
**Robert RIPALDI**  
 315, Av. de Montolivet - 13012 MARSEILLE

## SOCIETE NATIONALE DE COLOMBICULTURE

PRESIDENT : **Claude SIMON**  
 84, rue A. Briand - 90300 OFFEMONT  
 Secrétaires : **MM. ALAMARGOT et MICARD**  
 E. ALAMARGOT - Maurepas. 03410 DOMERAT  
 Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Président.

## - ADHESION A LA S.N.C. -

COTISATION ANNUELLE : 20 Francs

- Par Chèque Bancaire
- Par Chèque Postal  
**C.C.P. Paris 2204 40 P**
- Par Mandat

## BAGUES 1994

Le prix des bagues est fixé à 11 Frs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage).  
 Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.  
 Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal établi à l'ordre de la : S.N.C.

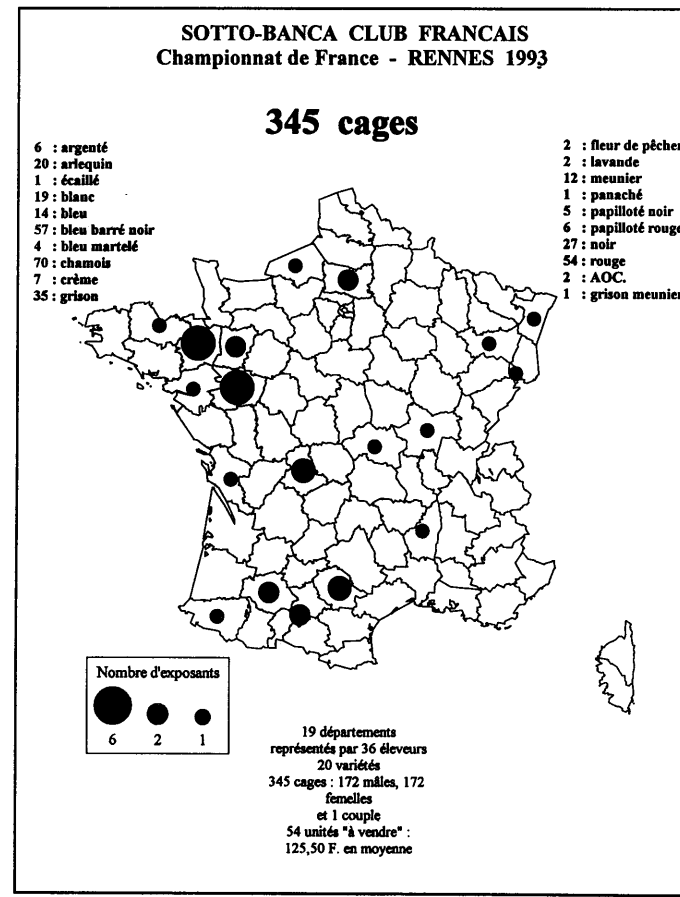
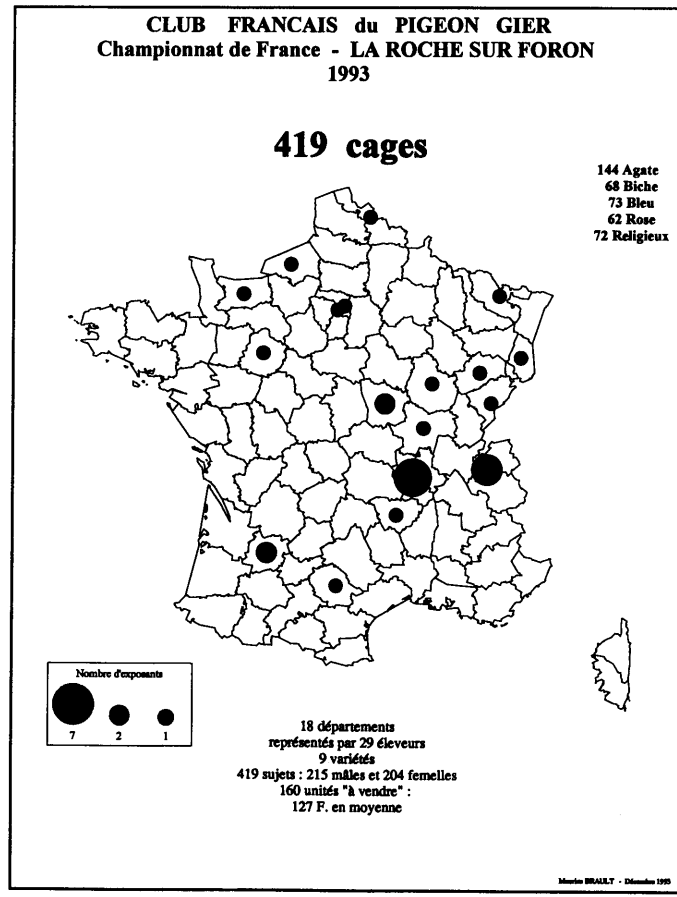
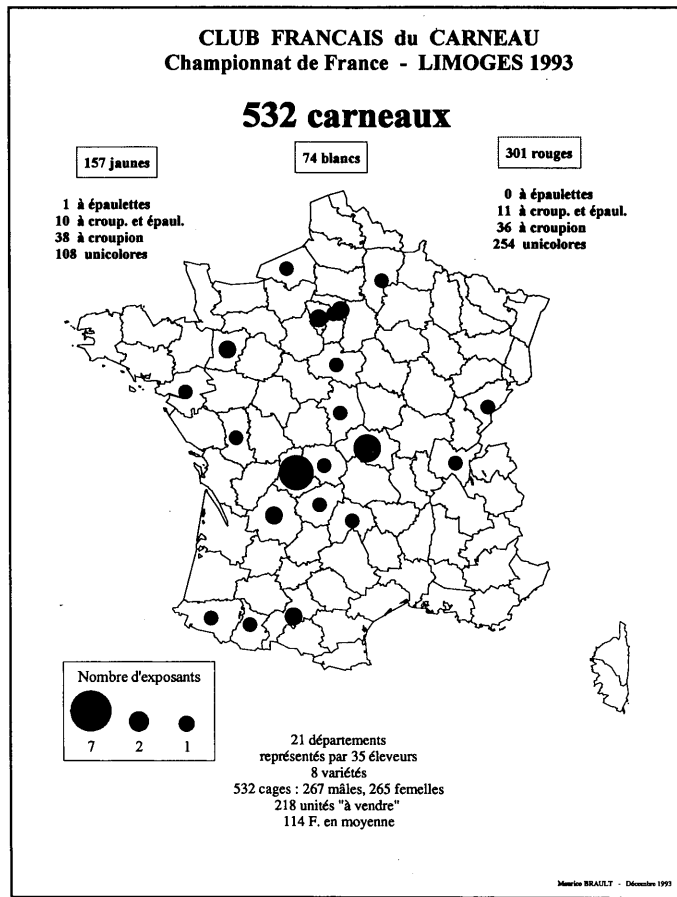
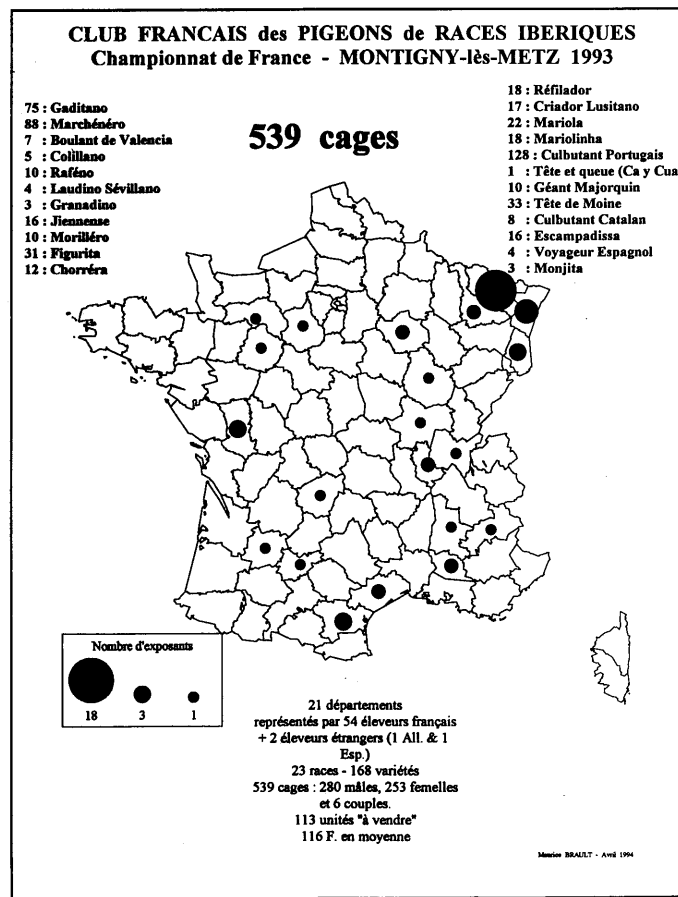
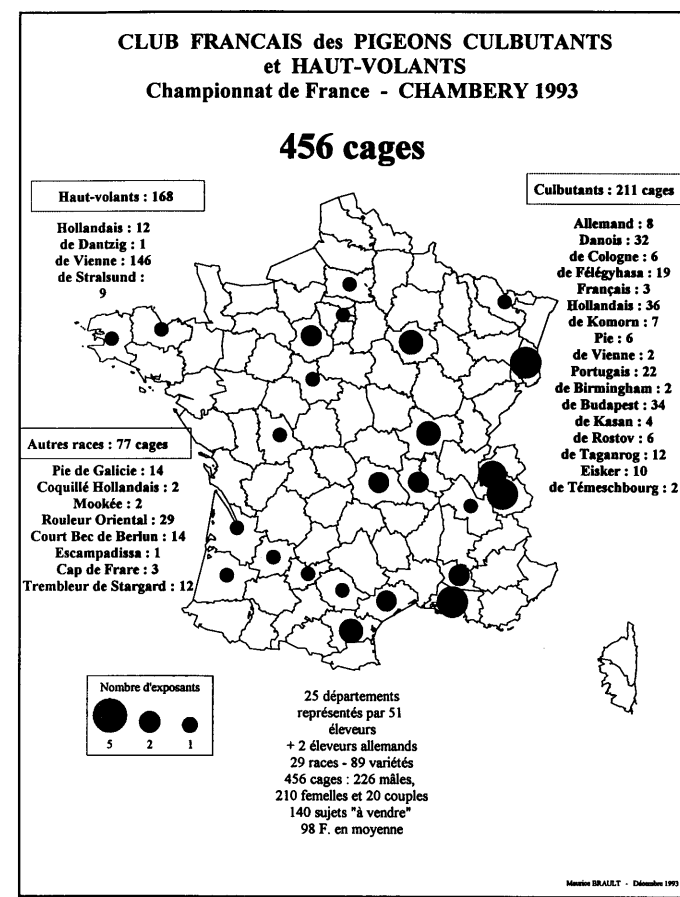
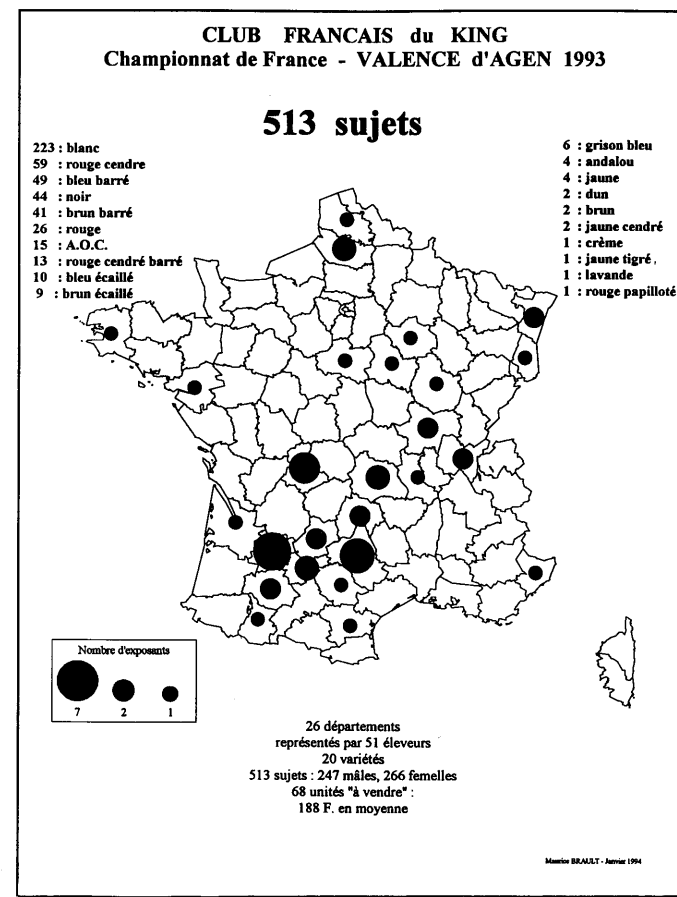
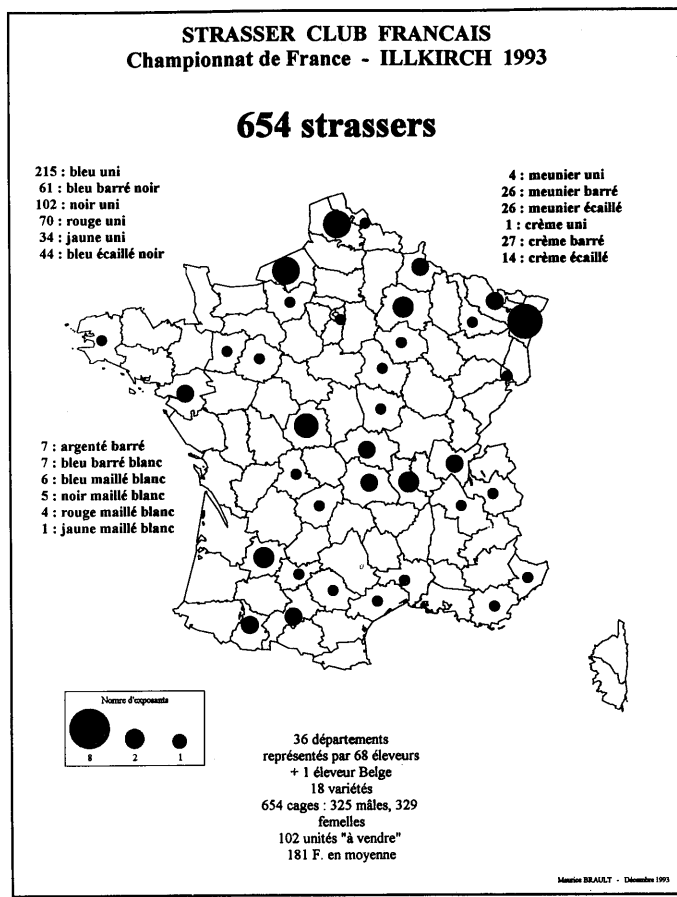
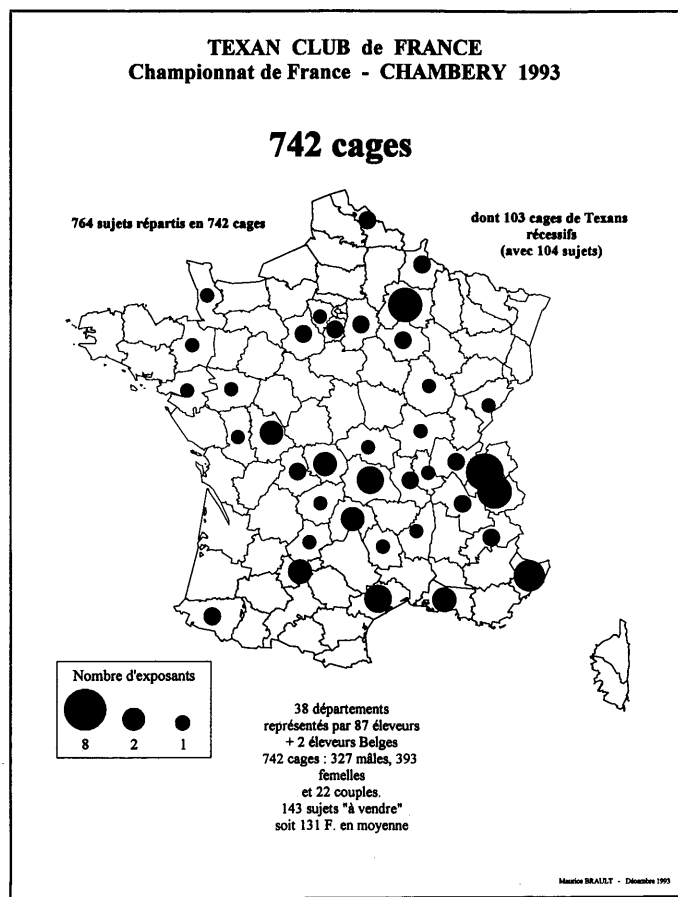
**C.C.P. 2204-40 P PARIS**  
 ou Chèque bancaire à l'ordre de la S.N.C.  
 (par virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Président :  
**Claude SIMON** 84, rue A. Briand 90300 OFFEMONT

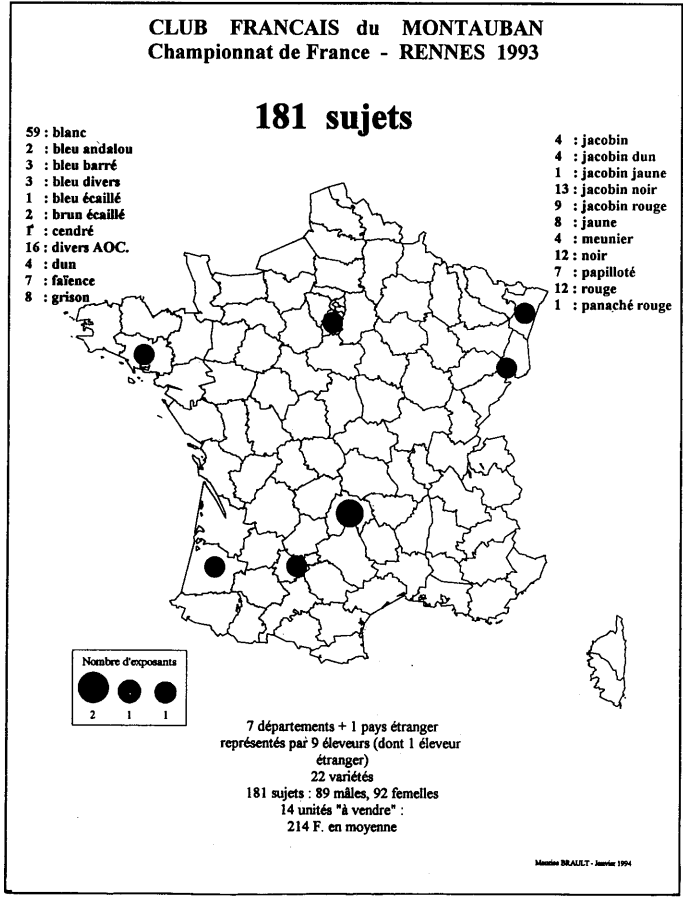
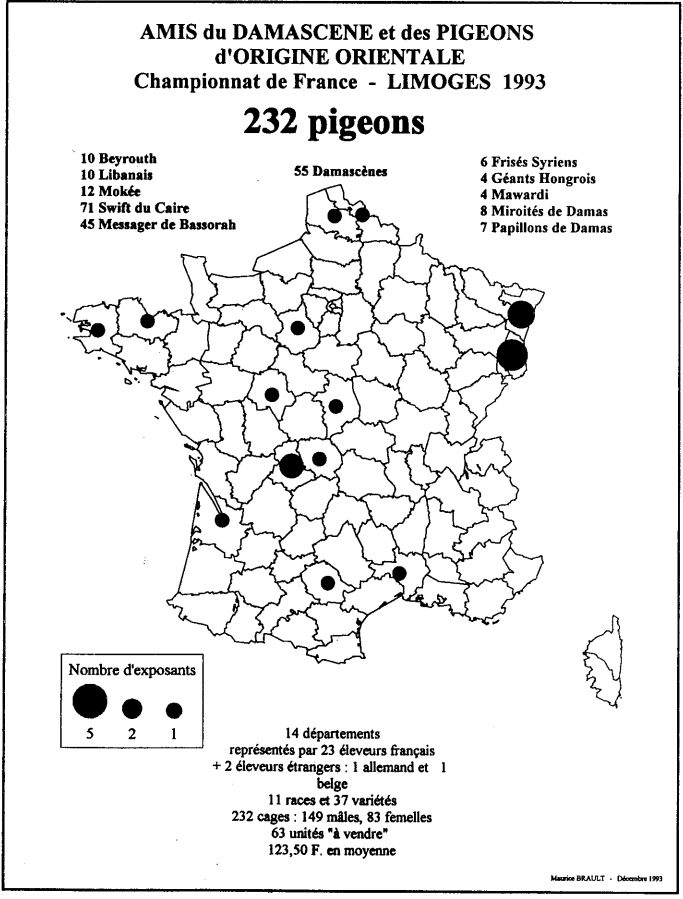
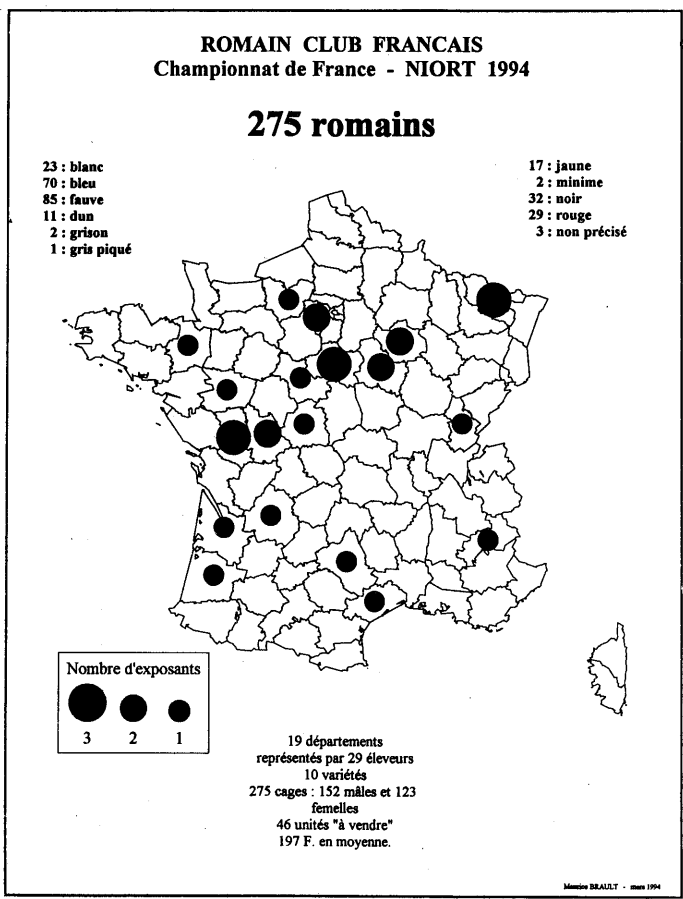
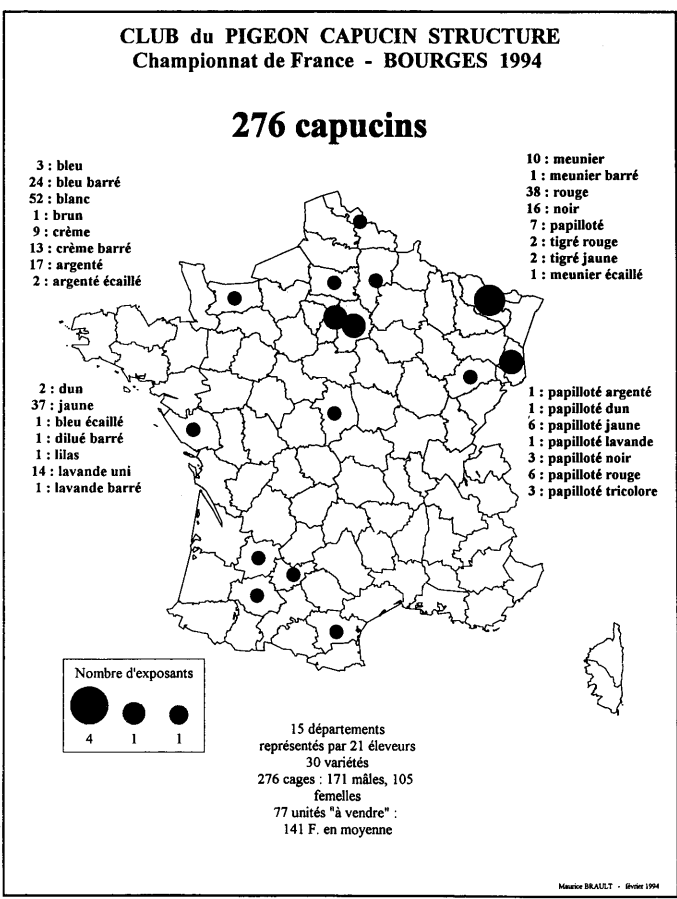
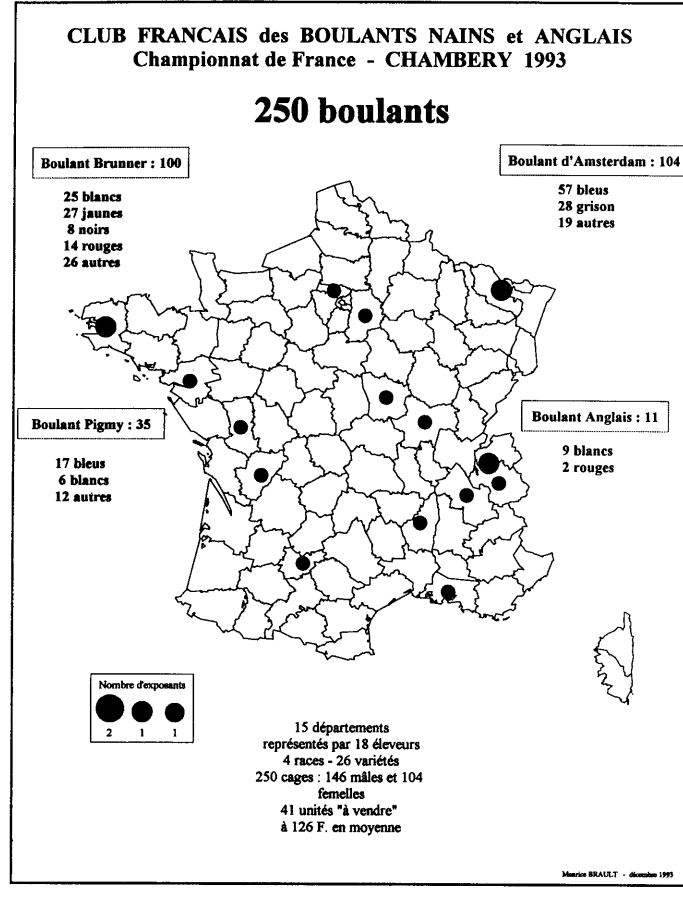
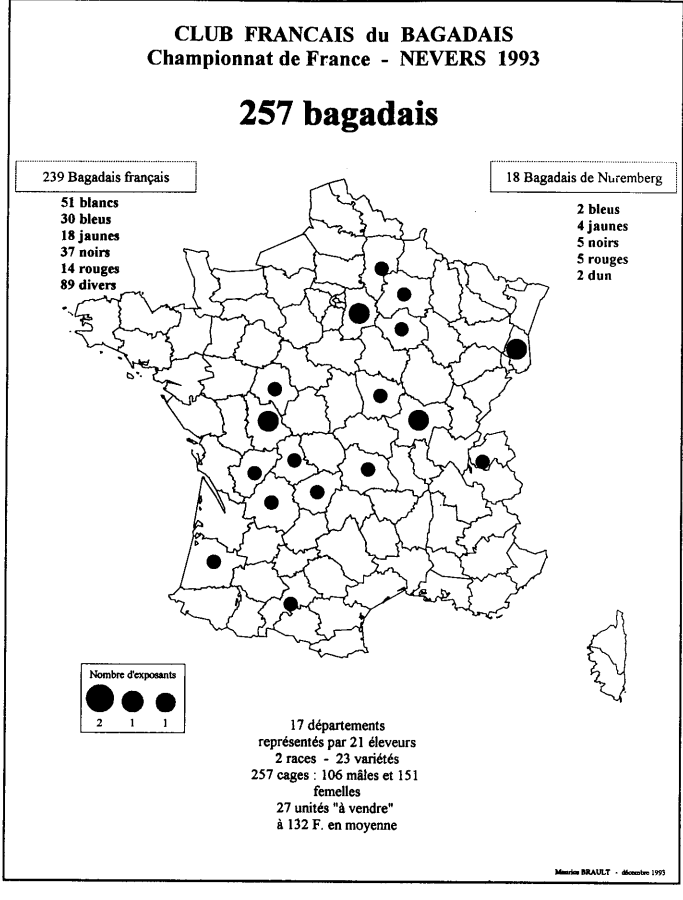
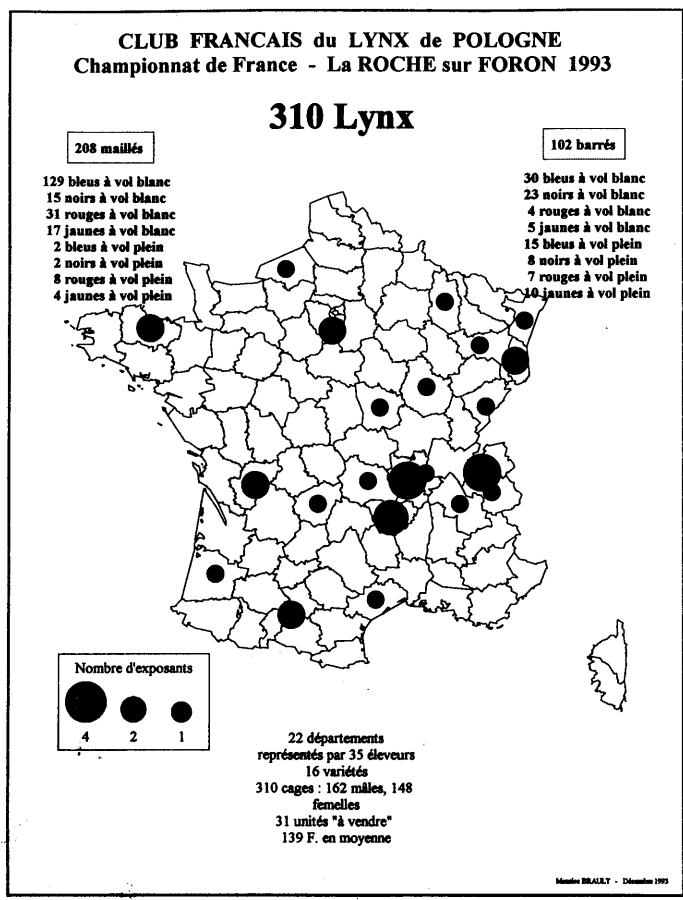
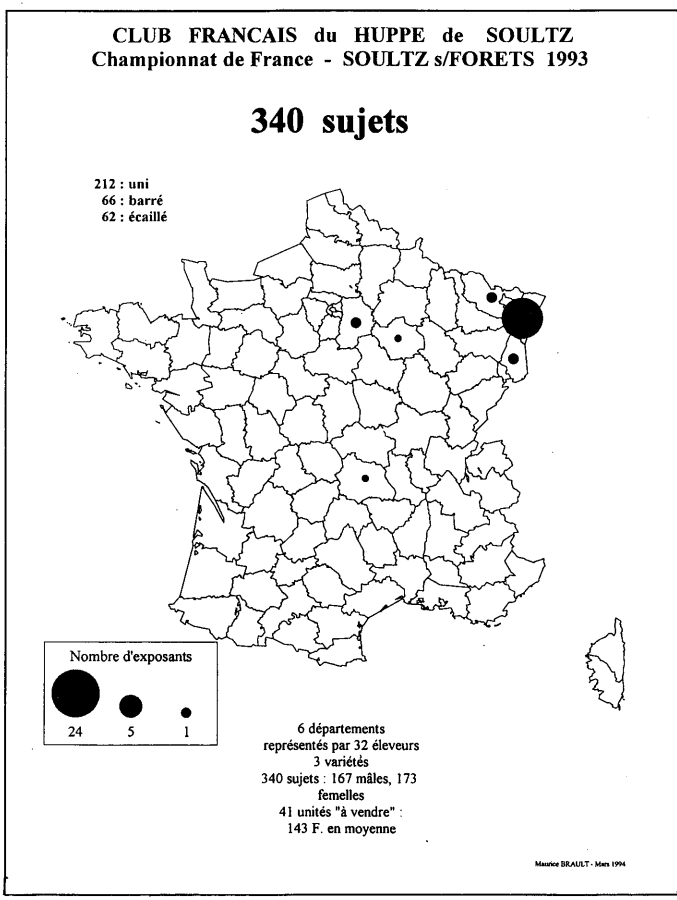
Imp. La Chrysalide - 91 66 68 62

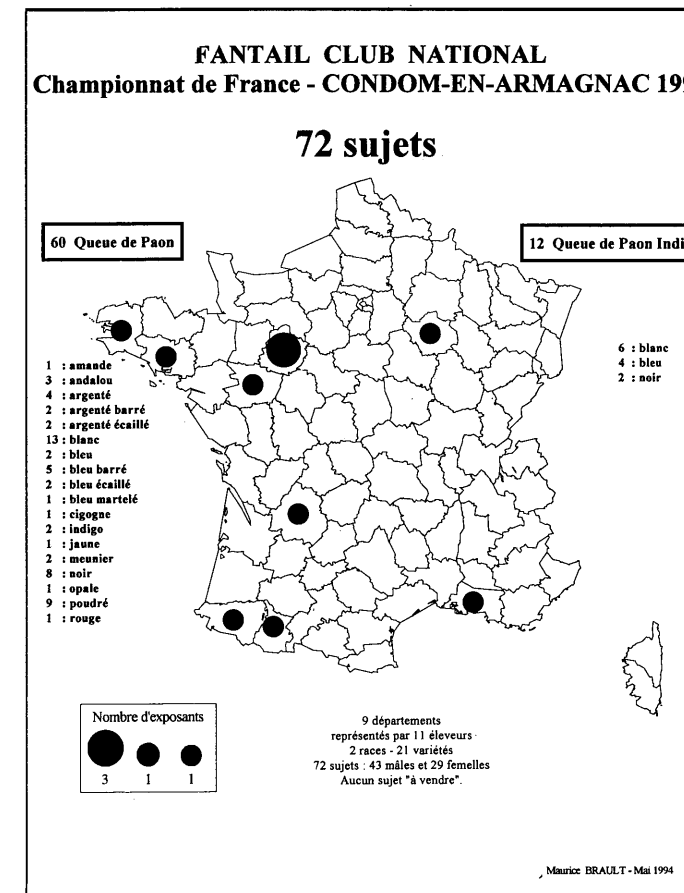
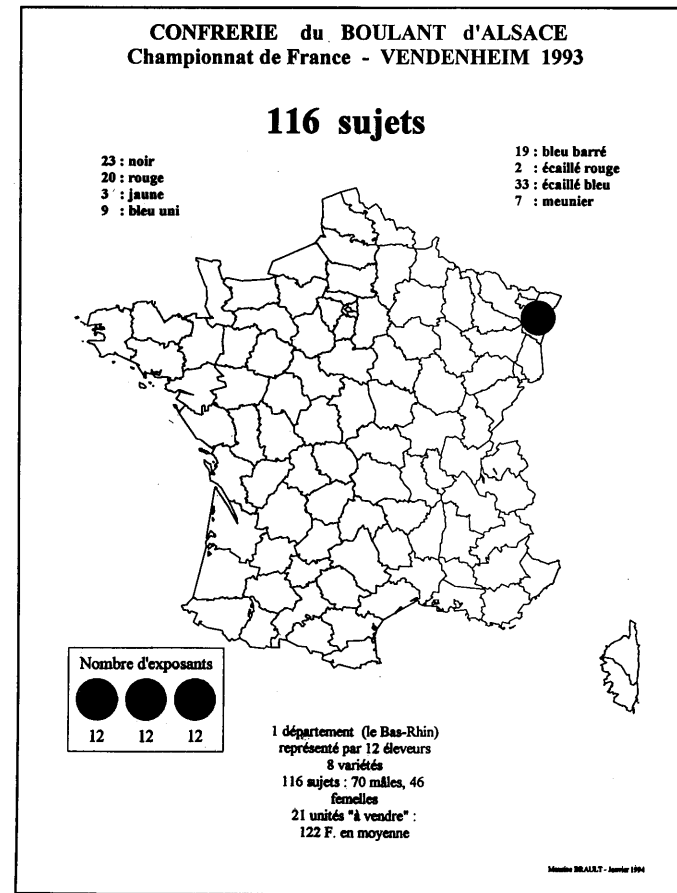
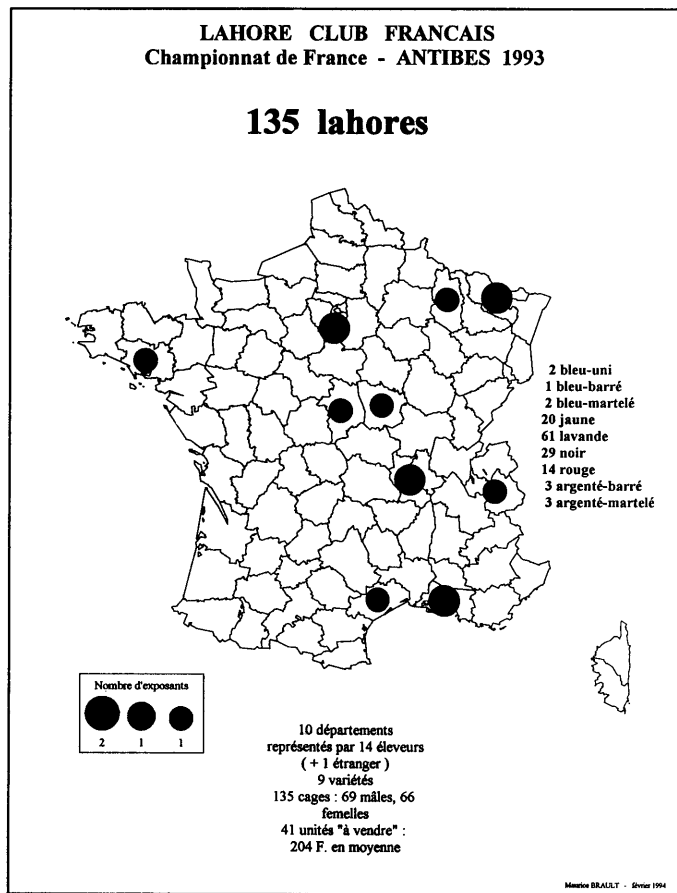
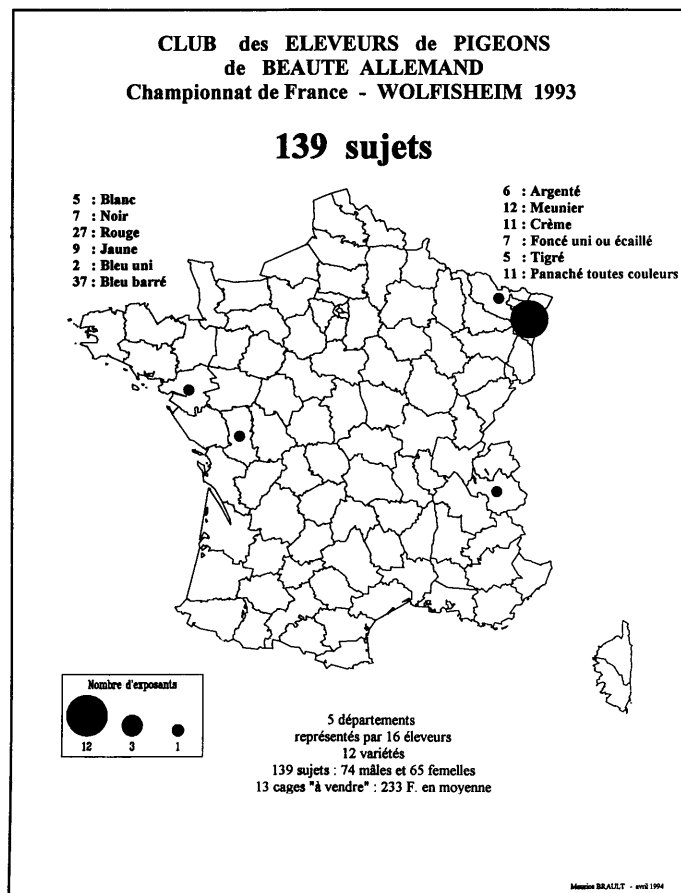
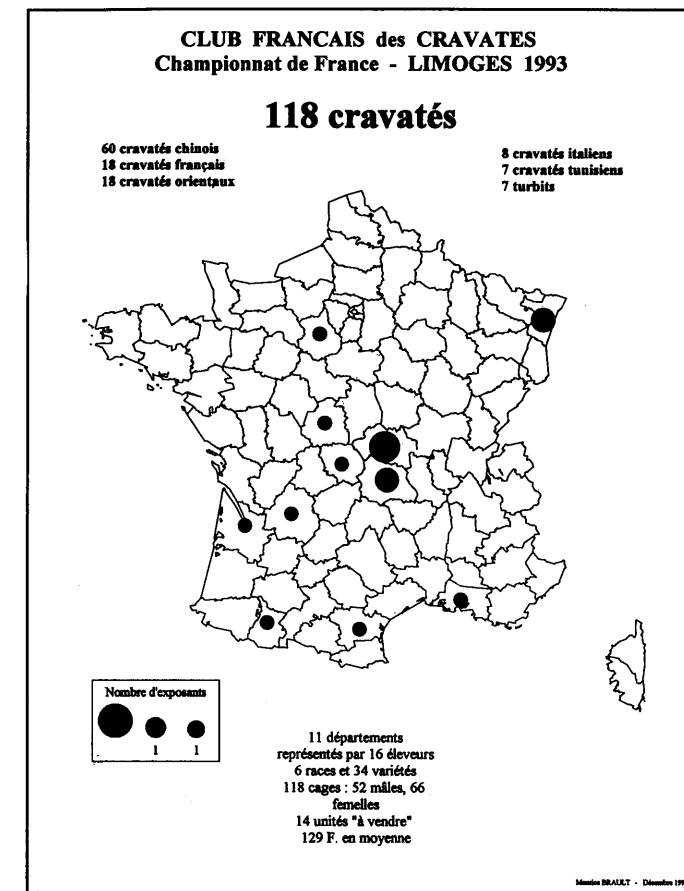
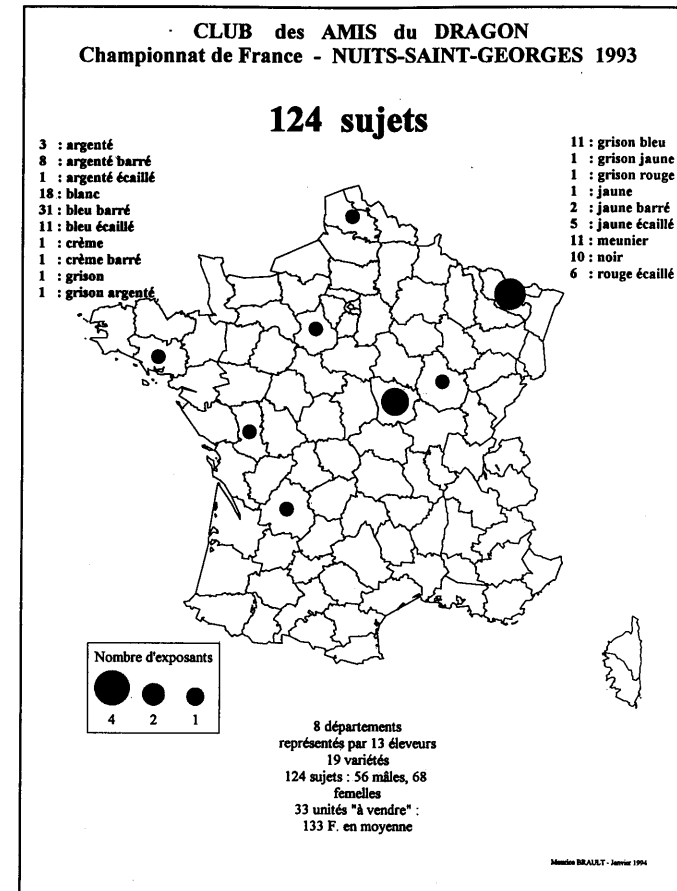
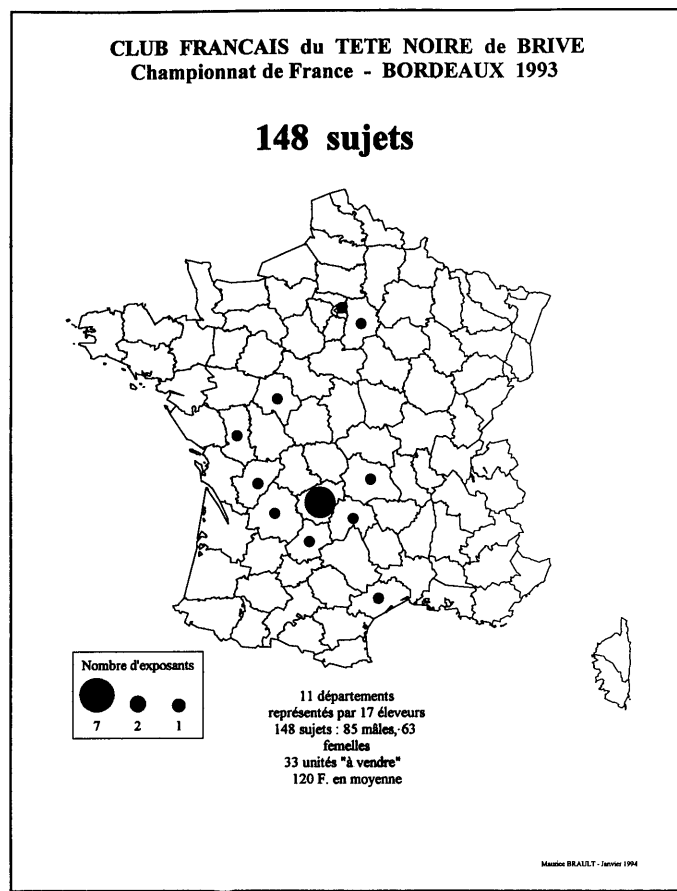
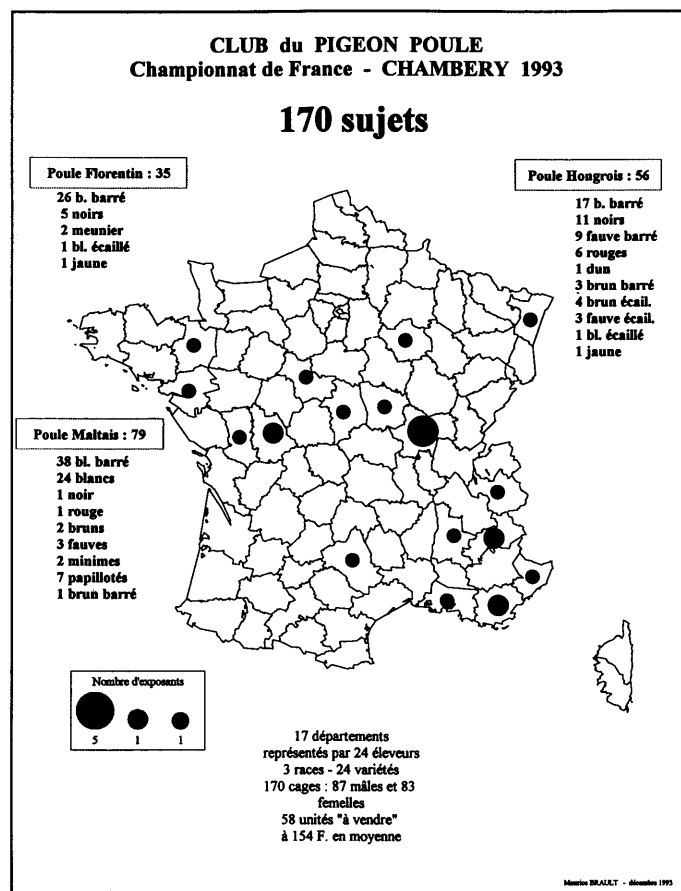
## Les championnats de France de pigeons en 1993/1994 à travers les chiffres

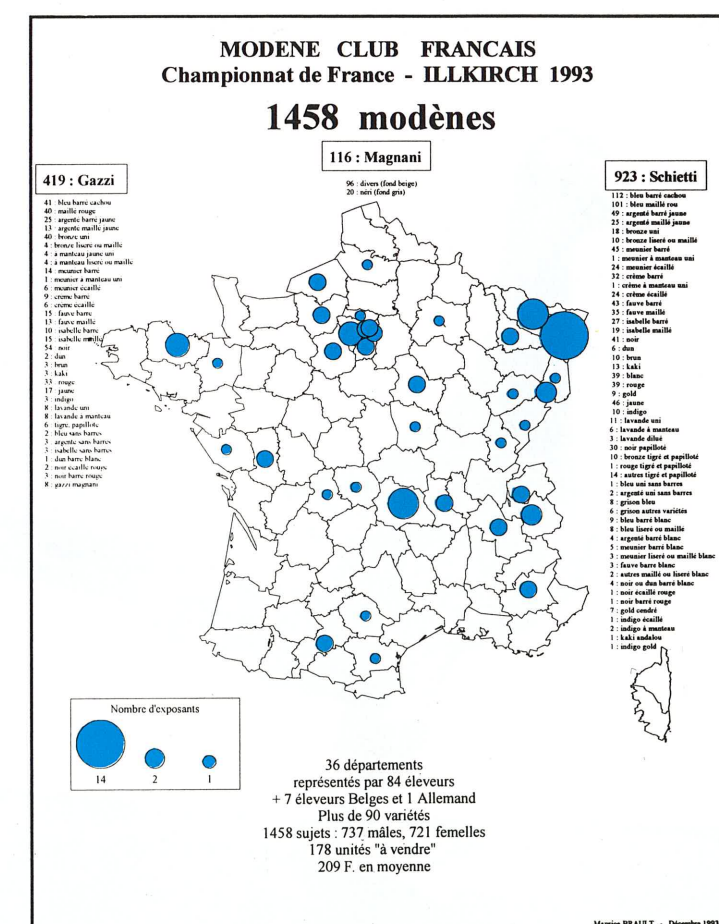
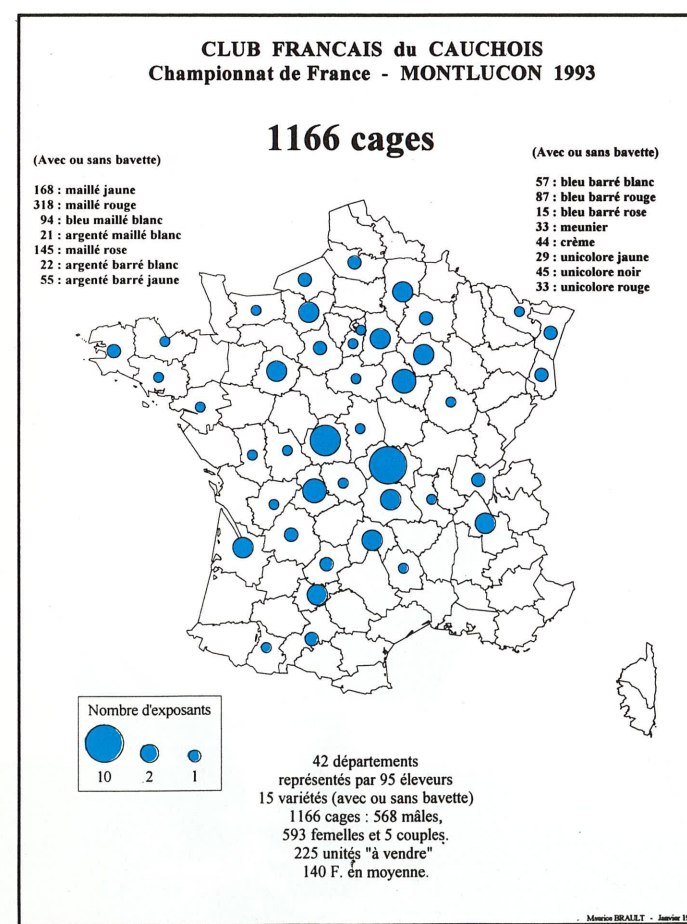
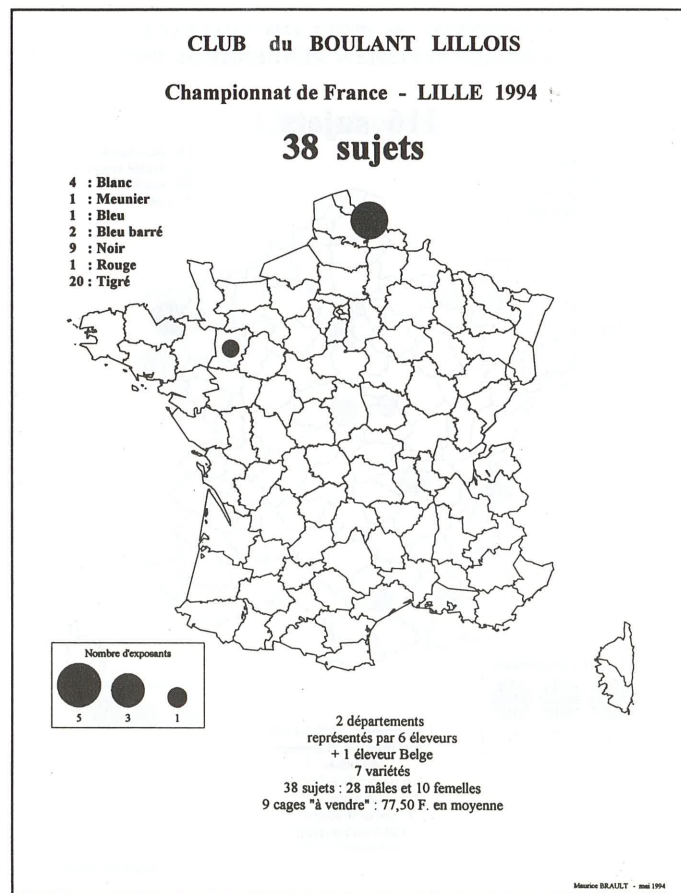
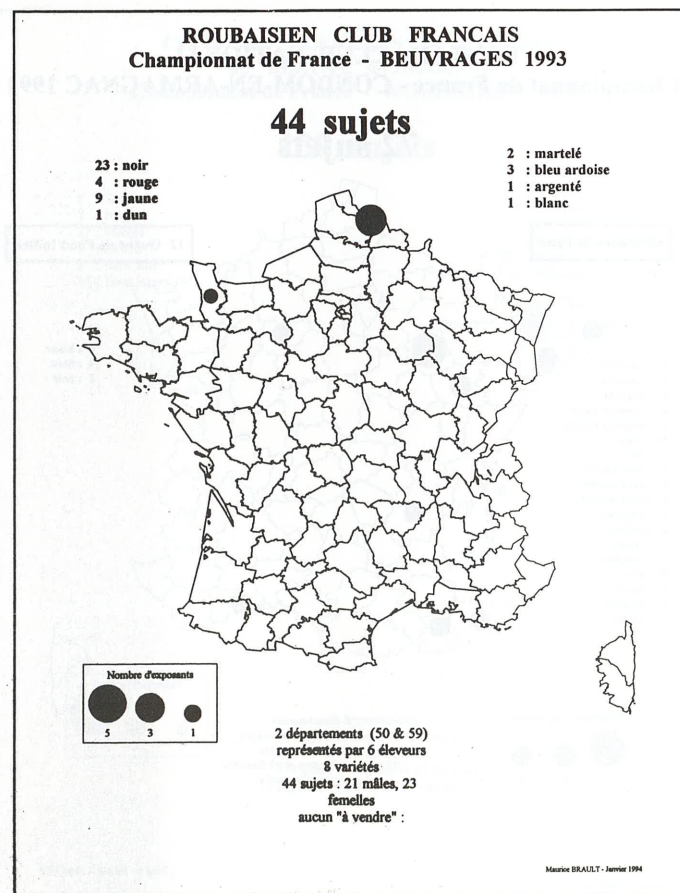
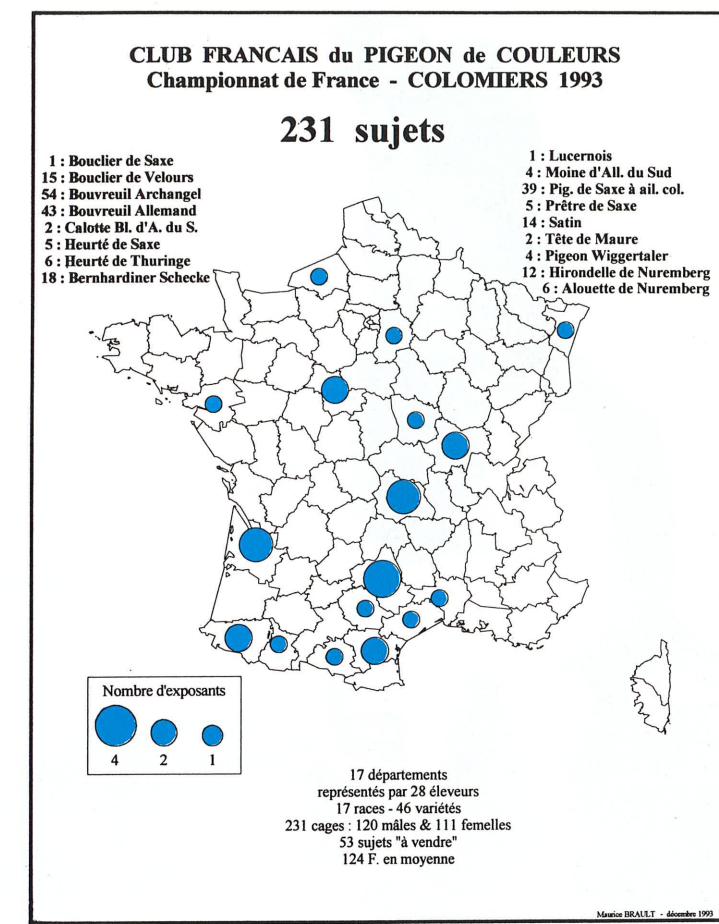
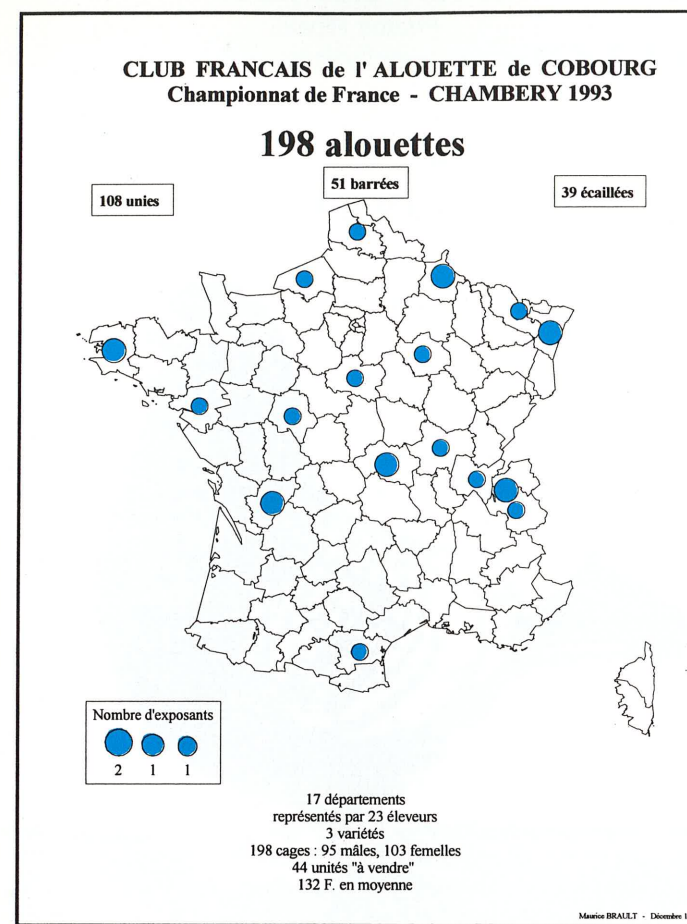
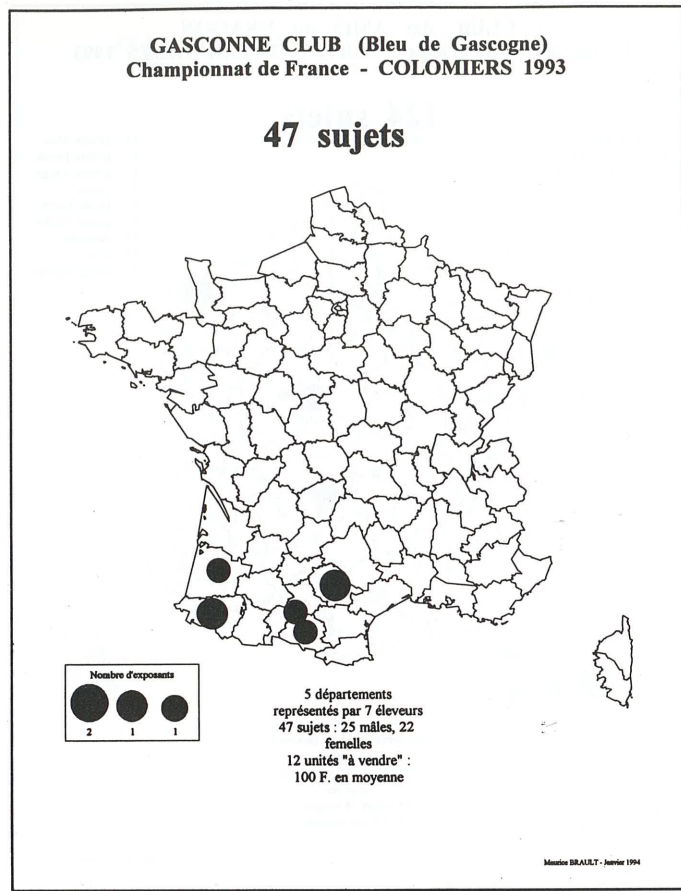
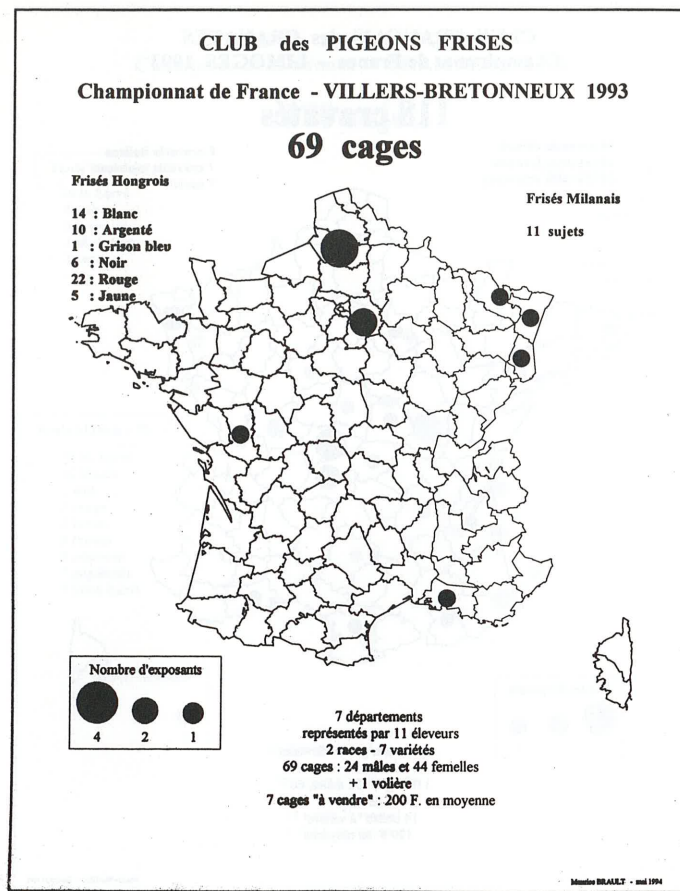
Grâce à Maurice BRAULT, la SNC est fière de vous présenter une étude portant sur tous les championnats 93-94. Nous vous laissons le soin de découvrir ses différents travaux. Mais, pour tout passer, nous avons été obligés de réduire les cartes... à vos lunettes !!!

Groupes de pigeons	Race ou groupe de races	Lieu du championnat	Date	Nbre de cages	Nbre d'exposants	Cages/ exposant	Nbre races	Nbre variétés	Nbre départ.	Mâles Nbre %	Femelles Nbre %	"A vendre" Nbre %	Prix moyen (Frais exclus) %
Forme	Alouette de Cobourg	Chambéry (73)	4 & 5/12/93	198	23	8,6	1	3	17	95	48,0	44	22,2
	Beauté Allemand	Wollfishheim (67)	27 & 28/11/93	139	16	8,7	1	12	5	74	53,2	13	9,4
	Bleu de Gasogne	Colomiers (31)	27 & 28/11/93	47	7	6,7	1	1	5	25	53,2	12	25,5
	Carneau	Limoges (87)	23 & 24/10/93	532	35	15,2	1	8	21	267	50,2	218	41,0
	Cauchois	Montluçon (03)	11 au 14/11/93	1 166	95	12,3	1	30	42	568	48,7	225	19,3
	Gler	La Roche S/ Foron (74)	30 & 31/10/93	419	29	14,4	1	9	18	215	51,3	160	38,2
	Huppé de Sultz	Sultz S/Forêts (67)	12 & 13/02/94	340	32	10,6	1	3	6	167	49,1	173	50,9
	Lahore	Antibes (06)	27 & 28/11/93	135	15	9,0	1	9	14	69	51,1	66	48,9
	Lynx de Pologne	La Roche S/ Foron (74)	30 & 31/10/93	310	35	8,9	1	16	22	162	52,3	148	47,7
	Mondain	Limoges (87)	23 & 24/10/93	1 324	144	9,2	1	13	46	630	47,6	694	52,4
	Montauban	Rennes (35)	4 & 5/12/93	181	9	20,1	1	22	7	89	49,2	92	50,8
Caronculés	Romain	Niort (79)	19 & 20/2/94	275	29	9,5	1	10	19	152	55,3	123	44,7
	Roubaisien	Beuvrages (59)	20 & 21/11/93	44	6	7,3	1	8	2	21	47,7	23	52,3
	Sottobanca	Rennes (35)	4 & 5/12/93	345	36	9,6	1	20	19	172	49,9	172	49,9
	Strasser	Illkirch (67)	13 & 14/11/93	654	69	9,5	1	18	36	325	49,7	329	50,3
	Tête Noire de Brive	Bordeaux (33)	11 & 12/12/93	148	17	8,7	1	1	11	85	57,4	63	42,6
	Texan	Chambéry (73)	4 & 5/12/93	742	89	8,3	1	2	38	327	44,1	393	53,0
	Bagadais	Nevers (58)	9 & 10/10/93	257	21	12,2	2	23	17	106	41,2	151	58,8
	Dragon	Nuits St Georges (21)	27 & 28/11/93	124	13	9,5	1	19	8	56	45,2	68	54,8
	King	Valence d'Agen (47)	27 & 28/11/93	513	51	10,1	1	20	26	247	48,1	266	51,9
	Modène	Illkirch (67)	13 & 14/11/93	1 458	92	15,8	1	90	36	737	50,5	721	49,5
	Poule	Pigeons Poule	Chambéry (73)	4 & 5/12/93	170	24	7,1	3	24	17	87	51,2	83
Boulant d'Alsace		Vendenheim (67)	8 & 9/1/94	116	12	9,7	1	8	1	70	60,3	46	39,7
Boulant Lillois		Lille (59)	5 & 6/2/94	38	7	5,4	1	7	2	28	73,7	10	26,3
Boulants nains		Chambéry (73)	4 & 5/12/93	250	18	13,9	4	26	15	146	58,4	104	41,6
Pigeons de couleurs		Colomiers (31)	27 & 28/11/93	231	28	8,3	17	46	17	120	51,9	111	48,1
Pigeons Tambour		Combrand (79)	16 & 17/10/93	35	5	7,0	4	14	5	18	51,4	17	48,6
Capucin		Bourges (18)	5 & 6/2/94	276	21	13,1	1	30	15	171	62,0	105	38,0
Queue de Paon		Condom-en-Armagnac (32)	8 & 9/1/94	72	11	6,5	2	21	9	43	59,7	29	40,3
Pigeons frisés		Villiers-Bretonneux (80)	20 & 21/11/93	69	11	6,3	2	7	7	24	34,8	44	63,8
Cravatés		Limoges (87)	23 & 24/10/93	118	16	7,4	6	34	11	52	44,1	66	55,9
Boulants		Culb. et haut volants	Chambéry (73)	4 & 5/12/93	456	53	8,6	29	87	25	226	49,6	210
	Pigeons ibériques	Montigny-Lès-Metz (57)	9 & 10/10/93	539	56	9,6	23	168	21	280	51,9	253	46,9
	Pigeons orientaux	Limoges (87)	23 & 24/10/93	232	25	9,3	11	37	14	149	64,2	83	35,8
	ENSEMBLE	"34 championnats"	///	11 953	1 150	10,4	126	846	///	6 003	50,5	5 895	49,6
													2 302
													19,4
													///
													///
													///
													///









## A VIRY CHATILLON

Photos Ripaldi



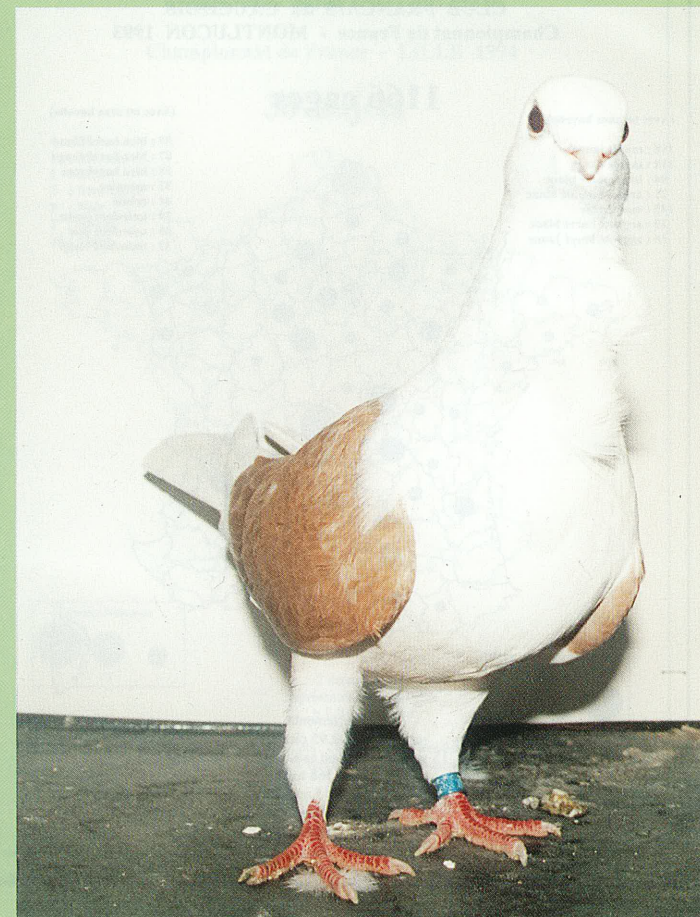
Pie Anglaise noir - Prop. GUISET



Lynx de Pologne noir maillé - Prop. DEBORD



Bagadais rouge - Prop. BEGE



Cravaté Français jaune - Prop. REY

## VILLE DE MONTLUÇON

\*\*\*\*\*

### 60ème EXPOSITION D'AVICULTURE ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ D'AVICULTURE MONTLUCONNAISE

\*\*\*\*\*

PARC DES EXPOSITIONS THEOPHILE GIRAUD

1994

Spéciale S.N.C.

\*\*

#### SOUS LE HAUT PATRONAGE DE :

Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
La Société Centrale d'Aviculture de France  
La Société Nationale de Colombiculture

La Fédération Cuniculture Française  
Le Conseil Général de l'Allier  
Mr Le Président du Conseil Régional

#### RÈGLEMENT :

ART. 1 : La manifestation est régie par le règlement des expositions de la S.C.A.F.

#### ART. 2 : Calendrier du concours :

Réception des animaux le mercredi 16 novembre de 9h à 19h.  
Opération du jury le jeudi 17 novembre de 8h à 12h.  
Juges officiels SCAF - Restaurant sur place  
Ouverture au public le vendredi 18 novembre à 14h.  
samedi 19 novembre de 9h à 19h.  
dimanche 20 novembre de 9h à 18h.  
Réexpédition des animaux le lundi 21 novembre 94.

#### ART. 3 : Droits d'inscription :

Volière volailles ou palmipèdes ( 1 M et 6 F) ----- 50 F  
Parquet volailles (1M et 2 F) ----- 25 F  
Couple pigeons ----- 30 F  
Unité toutes catégories ----- 18 F  
Catalogue obligatoire ----- 25 F

Toute feuille d'engagement doit être adressée à Mme SANVOISIN Marguerite LE BOURG 03390 BEAUNE D'ALLIER.

pour le 1er Octobre délai imposé par les services vétérinaires "D.S.V." pour autorisation de sortie de département (voir ART. 5). Elles devront être accompagnées du montant des inscriptions par chèque bancaire ou postal au nom de la S.A.M.

L'exposant devra indiquer sans faute son numéro de téléphone. Les animaux sont à adresser à Mr LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION D'AVICULTURE PARC DES EXPOSITIONS 03100 MONTLUÇON pour envoi à domicile. Pour les autres cas : GARE DE MONTLUÇON TEL: 70.03.51.08

ART. 4 : La Société se chargera de la réception et du classement des animaux. Lorsque plusieurs seront envoyés dans le même emballage, la société ne sera pas responsable du classement s'ils n'ont pas de signes distinctifs. Aucun animal ne sera accepté le matin du jugement.

#### ART. 5 : Mesures sanitaires.

Tout animal suspect de maladies sera refusé.

**Un certificat de vaccination sera exigé à la mise en cage suivant les directives actuelles de la D.S.V. de l'Allier.**

ART. 6 : La SAM. prélèvera un droit de 15% sur les ventes. Pour tout animal retiré de la vente, l'exposant devra le racheter et s'acquitter des 15% au profit de la S.A.M.  
L'enlèvement des animaux pourra être immédiat sauf pour les GPH.

ART. 7 : Aucun emballage ne pourra sortir du local sans vérification. Il est interdit de toucher aux animaux sans la présence d'un commissaire.

ART. 8 : Tout contrevenant sera sévèrement sanctionné.

ART. 9 : Départ des animaux à partir de 18H le dimanche en présence d'un commissaire : départ par ordre d'éloignement.

ART.10 : En cas de grève ou de non acceptation des animaux par la S.N.C.F. - SERNAM, la Société ne remboursera pas les frais d'engagement.

ART.11 : Retour des animaux pour une quantité supérieur à 30 animaux (individuel ou groupage) les retours sont assurés gratuitement pour une distance supérieur à 200 Km, mais uniquement si ceux-ci sont arrivés à l'exposition par S.N.C.F. ou transporteurs départementaux.

Pour les clubs faisant les championnats, il serait souhaité des groupages régionaux afin de faciliter les retours gratuits.

Pour les réservations des chambres, vous devrez vous adresser à Mr ALAMARGOT Elie "La Côte" 03410 DOMERAT 70.29.69.83.

ART.12 : Le comité prendra toutes dispositions pour l'hébergement, une parfaite surveillance des animaux. Il pourra en aucun cas être tenu responsable des décès, vols, erreurs, pertes ou dommages (quelles qu'en soient l'origine ou la nature) qui pourraient survenir aux exposants, animaux, emballages, instruments et produits même du fait de l'incendie. Suivant le règlement de la SCAF, les lapins seront pesés à l'arrivée ainsi que les Texan.

ART.13 : Cas non prévus : Le commissaire général aura plein pouvoir pour prendre toutes décisions dans les cas non prévus au présent règlement. Tous les exposants, par le fait de leur demande d'admission au concours, déclarent adhérer au présent règlement et s'engage formellement à s'y conformer.

#### PRIX ET RÉCOMPENSES

Grand prix de la Ville de Montluçon au plus grand nombre de PH

Super grand prix S.A.M.

Trois grands prix d'exposition (volailles, lapins, pigeons)

#### Grands prix d'honneurs

Volailles : grandes races françaises, grandes races étrangères, volailles naines, palmipèdes

Lapins : grandes races, races moyennes, petites races, nains

Pigeons : par catégorie plus un GPH dans la proportion de 1/100, ceci comme par le passé.

*Spéciale S.N.C*

*Championnat de France des Anatidès*

*1ère Coupe de France du Lynx de Pologne*

*Championnat de France du Carneau*

*Championnat Régional du Mondain*

*Challenge Antoine Grand ( pigeon paon sur 5 cages)*

#### ATTENTION : CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 1er OCTOBRE 94.

COMMISSAIRE GÉNÉRAL

PAUL DESFORGES

70.29.72.70

DOMERAT

TRAITEMENT DES FEUILLES

MARGUERITE SANVOISIN

70.64.44.85

BEAUNE D'ALLIER

LE PRÉSIDENT DE LA SAM.

ELIE ALAMARGOT

70.29.69.83

DOMERAT

# SOCIETE D'AVICULTURE MONTLUCONNAISE

## EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE DE MONTLUCON

DU 16 AU 21 NOVEMBRE 1994

### DECLARATION D'ENGAGEMENT

Cloture irrévocable des engagements

le 1 OCTOBRE 1994

#### DETAILS DE VOS DROITS D'INSCRIPTION

Volière volailles : \_\_\_\_\_ lots à 50 Frs : \_\_\_\_\_ Frs

Parquet volailles : \_\_\_\_\_ lots à 25 Frs : \_\_\_\_\_ Frs

Parquet palmipèdes : \_\_\_\_\_ lots à 25 Frs : \_\_\_\_\_ Frs

Couple pigeons : \_\_\_\_\_ lots à 30 Frs : \_\_\_\_\_ Frs

Unités : \_\_\_\_\_ lots à 18 Frs : \_\_\_\_\_ Frs

Catalogue obligatoire : \_\_\_\_\_ 25 Frs

Don en faveur de l'exposition : \_\_\_\_\_ Frs

MONTANT TOTAL

DE L'INSCRIPTION :

Frs

Ci-joint chèque postal ou  
bancaire adressé à S.A.M.

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

C.P. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

Groupage : \_\_\_\_\_

Déclare accepter les conditions du règlement et  
demande l'inscription des animaux dont les  
détails sont précisés au présent règlement.

DATE ET SIGNATURE DE L'EXPOSANT

CETTE DECLARATION D'ENGAGEMENT, REMPLIE AVEC LA PLUS GRANDE  
ATTENTION DOIT ETRE ADRESSEE A :

Mme SANVOISIN Marguerite : 03390 BÉAUNE D'ALLIER  
ACCOMPAGNEE DU MONTANT DES INSCRIPTIONS LIBELLE A L'ORDRE DE  
SOCIETE D'AVICULTURE MONTLUCONNAISE

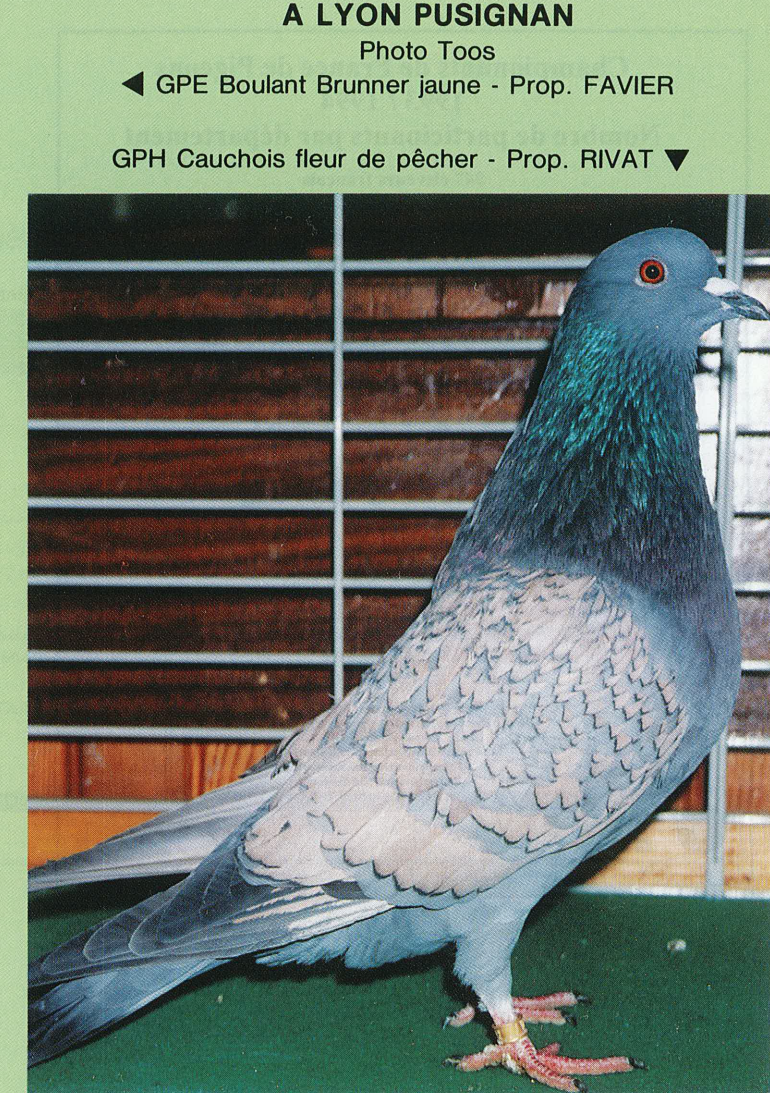


UNE DECLARATION BIEN FAITE GARANTIE CONTRE TOUTE ERREUR

Numéros des cages	Parquet : par Couple : C Mâle : M Femelle : F	Adulte : A  Jeune : J	DESIGNATION DES LOTS	Prix de vente	N° de bague à inscrire lors de l'expédition



CHAMBERY - Mondain rouge cendré maillé  
Prop. HUDRY



TOULOUSE - Mondain grison  
Photos Ripaldi

A LYON PUSIGNAN

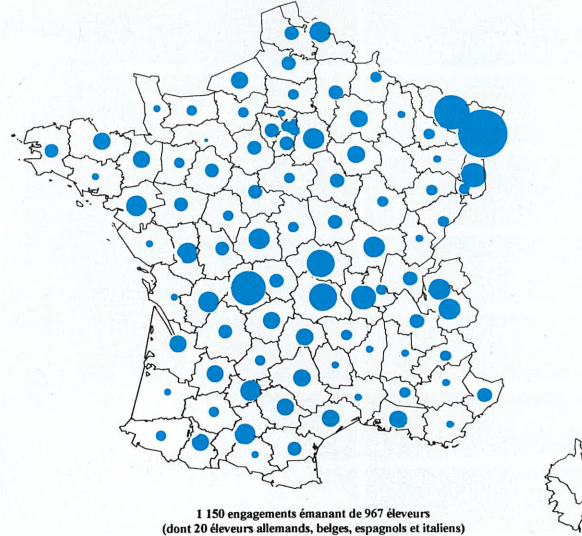
Photo Toos

◀ GPE Boulant Brunner jaune - Prop. FAVIER

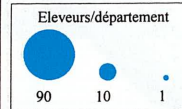
GPH Cauchois fleur de pêcheur - Prop. RIVAT ▼

## Championnats de France de Pigeons 1993 / 1994 Nombre de participants par département

947 éleveurs français

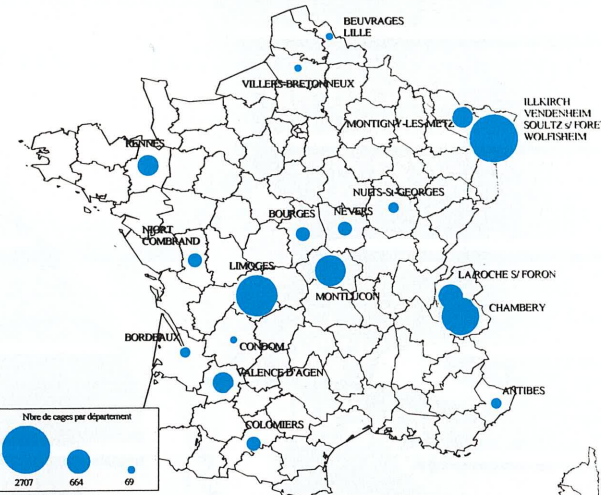


1 150 engagements émanant de 967 éleveurs  
(dont 20 éleveurs allemands, belges, espagnols et italiens)  
La participation à :  
- 1 seul championnat : 829 éleveurs  
- 2 championnats : 106 éleveurs  
- 3 championnats : 24 éleveurs  
- 4 championnats ou plus : 8 éleveurs.



Maurice BRAULT - Mai 1994

## Les championnats de France de Pigeons 1993 / 1994 23 villes d'accueil - 18 départements

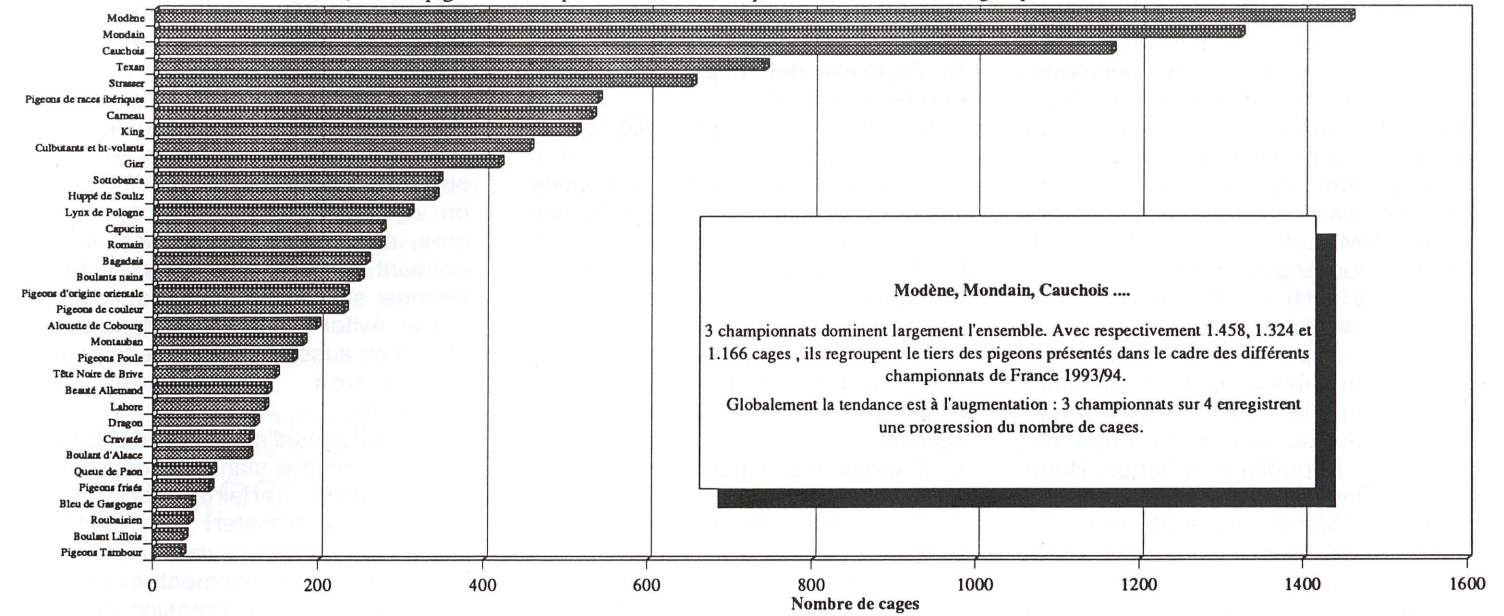


03 - Montluçon : 1 champ. de 1 166 cages  
06 - Antibes : 1 champ. de 135 cages  
18 - Bourges : 1 champ. de 276 cages  
21 - Nuits-St-Georges : 1 champ. de 124 cages  
24 - Condom-en-Arm. : 1 champ. de 72 cages  
31 - Colomiers : 2 champ. soit 278 cages  
33 - Bordeaux : 1 champ. de 148 cages  
35 - Rennes : 2 champ. soit 526 cages  
47 - Valence d'Agén. : 1 champ. de 513 cages  
57 - Montigny-Lés-M. : 1 champ. de 539 cages  
58 - Nevers : 1 champ. de 257 cages  
59 - Beauvais : 1 champ. de 44 cages  
59 - Lille : 1 champ. de 39 cages  
67 - Illkirch : 2 champ. soit 2 112 cages  
67 - Vendenheim : 1 champ. de 116 cages  
67 - Sultz S/F. : 1 champ. de 340 cages  
67 - Wolfisheim : 1 champ. de 139 cages  
73 - Chambéry : 5 champ. soit 1 816 cages  
74 - La Roche S/F. : 2 champ. soit 729 cages  
79 - Niort : 1 champ. de 275 cages  
79 - Combrand : 1 champ. de 35 cages  
80 - Villers-Bret. : 1 champ. de 69 cages  
87 - Limoges : 4 champ. soit 2 206 cages

Maurice BRAULT - Mai 1994

## Les championnats de France classés par ordre décroissant d'importance

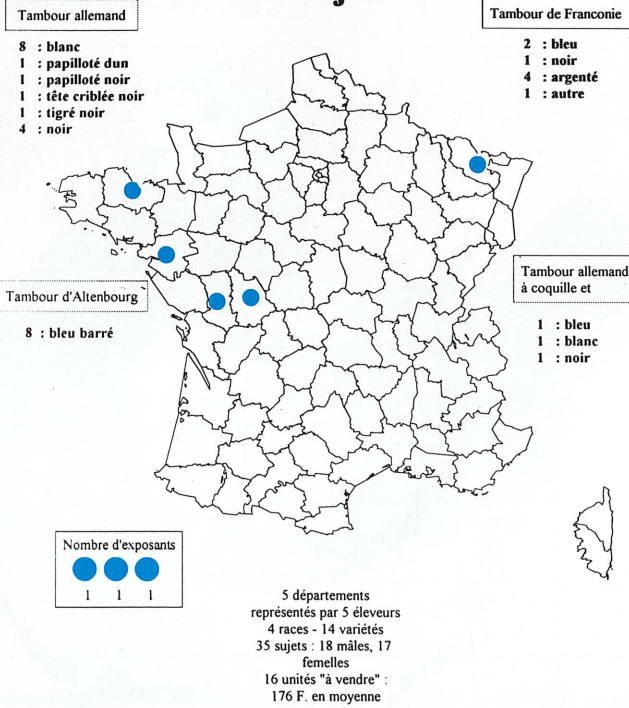
En 1993/94, 12.000 pigeons ont disputé un titre de champion de France dans leur groupe, leur race ou leur variété.



**Modène, Mondain, Cauchois ...**  
3 championnats dominent largement l'ensemble. Avec respectivement 1.458, 1.324 et 1.166 cages, ils regroupent le tiers des pigeons présentés dans le cadre des différents championnats de France 1993/94.  
Globalement la tendance est à l'augmentation : 3 championnats sur 4 enregistrent une progression du nombre de cages.

## TAMBOUR CLUB de FRANCE Championnat de France - COMBRAND 1993

35 sujets

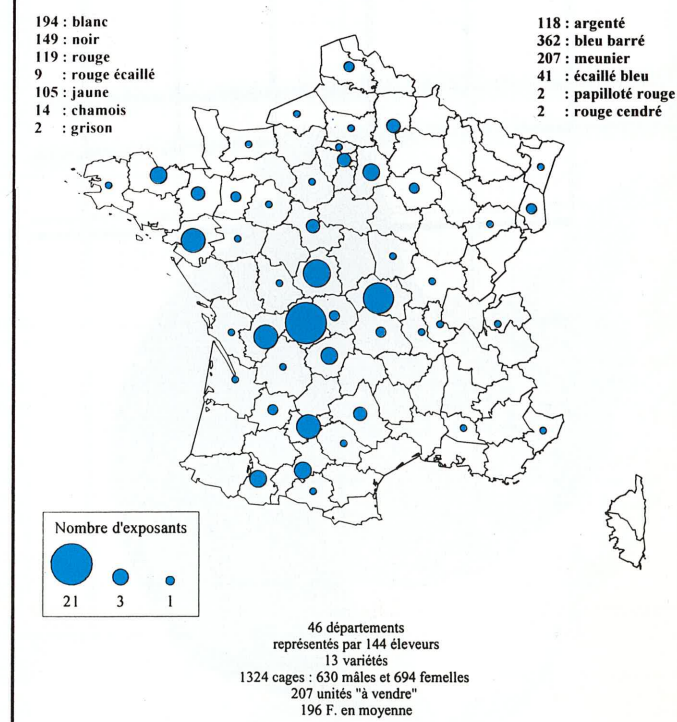


Combrand (Deux-Sèvres)

Maurice BRAULT - Janvier 1994

## CLUB des AMIS du MONDAIN Championnat de France - LIMOGES 1993

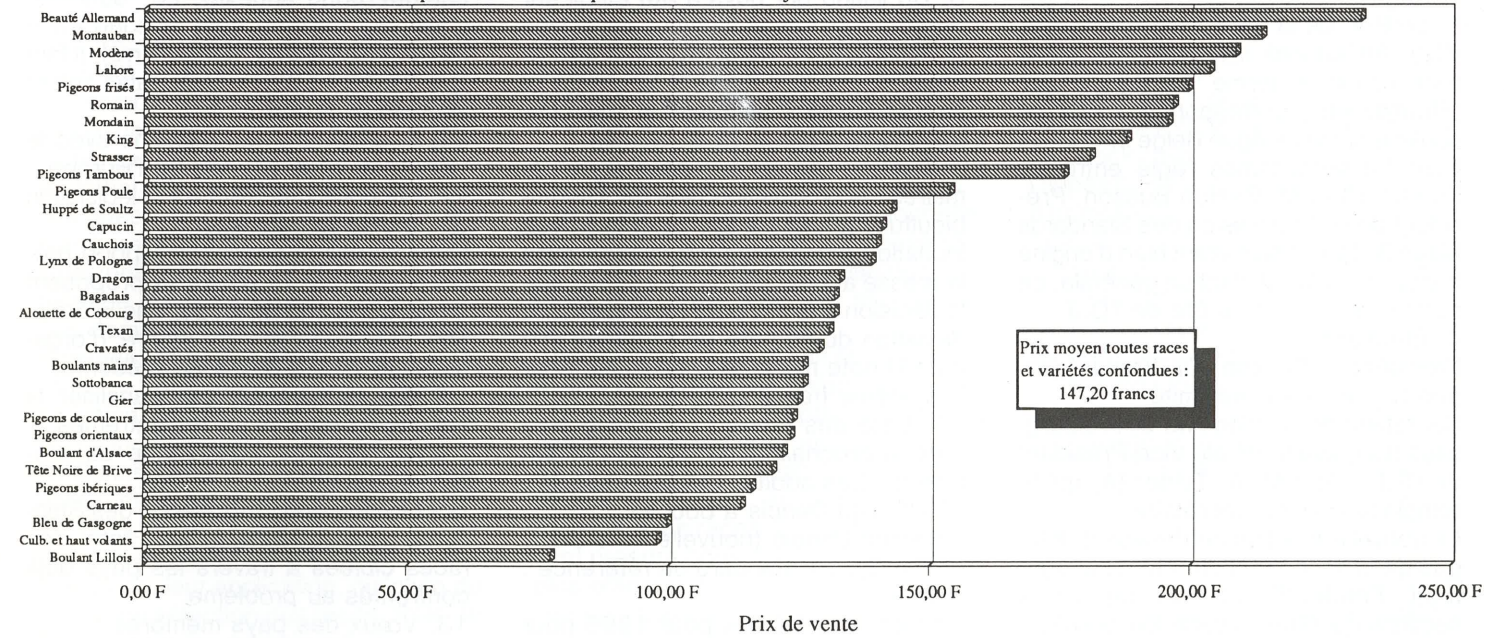
1324 mondains



Maurice BRAULT - Décembre 1993

## Comparaison du prix de vente moyen d'un pigeon au cours des championnats de France 1993 / 1994.

2 championnats sur 34 ne présentaient aucun sujet à vendre



### Compte-rendu de la section "Pigeons"

1. Le Président de section, Dr W. Lüthgen (D), remercia les délégués pour leur présence et leur souhaita la bienvenue, ainsi qu'à toutes les personnes invitées et procéda à la mise en place de la réunion par une demande d'organisation des places en fonction des langues parlées, pour les facilités de traduction des points essentiels. Ainsi, ce furent MM. Lüthgen, Van Benten (NL invité) pour l'anglais, MM. Frindel, Freiburghaus (CH) et Lozniewski (invité) pour le français.

2. La liste de présence fit constater que 13 pays membres, sur 16, avaient une délégation à la section : France, Allemagne, Suisse, Danemark, Pays-Bas, Espagne, République Tchèque, République Slovaque, Slovénie, Belgique, Autriche, Grande-Bretagne, Hongrie. Le Portugal avait envoyé un délégué (Charles Quiros) qui assistait avec voix consultative car l'association portugaise n'avait pas encore été admise comme membre par l'A.G. Des personnes invitées par les différentes délégations assistaient également :

M. Schipper, Secrétaire de la Commission des Standards hollandaise  
M. Lozniewski, membre de la Commission des Standards française  
M. Nico Van Benten (NL)  
M. le Pr. Adolf Scholl (CH), responsable de la revue "Tierwelt"  
M. Royuela, invité par le délégué du Portugal.

3. Le P.V. de la réunion 1993 de Rez (CZ), fut adopté à l'unanimité, après rectification du terme "Renaisien" par "Roubaisien", correspondant au litige soulevé par le délégué Belge en 93. Ce litige fut entre-temps réglé entre M. Frindel (F) et M. Gaston Busson, Président de la Commission des Standards belge (le Roubaisien étant bien d'origine française), à la satisfaction générale, ce point a donc pu être ôté de l'O.J.

4. Elections :  
Président de Section : Dr Werner Lüthgen (D) réélu à l'unanimité  
Secrétaire de Section : M. U. Freiburghaus (CH) ayant été élu Vice-Président de l'E.E. c'est M. A. Tuidier (A) qui le remplace comme secrétaire.  
La nouvelle fonction de Président délégué de la section fut attribuée par vote à J.L. Frindel (F) à l'instar des autres sections qui élirent à cette fonction également le Président de la Commission Européenne des Standards de la spécialité. M. Freiburghaus quitte la séance

pour voir les autres sections et constate la bonne longueur d'avance de la section Pigeons, à tous les niveaux.  
5. Rapports des Expos à caractère européen 93/94 :

- Cravatés à Cologne (D) : très satisfaisante  
- Cauchois à Tournai (B) : 840 sujets, TB présentation, 4 nations participantes (B, F, NL, D), juges de 3 pays (F, B, D). Toutes les variétés étaient présentes.  
- Huppé de Soultz à Soultz-sous-Forêt . TB satisfaction, après actualisation et harmonisation du standard repris par l'Allemagne, promotion de la race garantie.

6. Expositions, Championnats Européens 94/95 :  
26-27/11/94 : Modène à Giubiasco (CH)

12-13/11/94 : King à Straubing (D)  
25-27/11/94 : Cravatés à Cologne (D)  
22-23/10/94 : Cauchois à Herlisheim (67-F)

7-8/1/95 : Marchenero (et autres races ibériques) à St-Avold (F)

En outre, un calendrier des expositions nationales, par pays, selon les communiqués, a été établi, il figure en annexe.  
7. Commission des Standards Européenne : Son président, J.L. Frindel (F) fit un rapport qui est repris dans le compte-rendu annexe de la réunion de cette Commission.

8. Un listing par pays a été établi sur les coordonnées des revues nationales en matière de colombiculture (notre revue figure en tête pour la qualité et sa spécificité : uniquement pigeons, point relevé par le Pr A, Scholl).

9. Déviation du nombre de rémiges primaires : la proposition faite (cf. Colombiculture n° 91) a été retenue, avec incitation d'une large information dans la presse avicole par pays. Il fut rappelé la décision prise et entérinée quant à la déviation du nombre de rectrices (10 ou 11) note maximale : passable pour la système français.

10. Liste des races : cette liste sera publiée prochainement dans Colombiculture. Des additifs ont été réalisés :  
- Culbutant Danois à bouclier  
- Boulant Danois (nouvelle race DK)  
- Frisé Syrien (standard de référence : France)

Inscriptions différées pour 1995 pour les races suivantes :

- Mariola, Mariolinha : les textes des standards ne sont pas au point, révision

faite par la France, dans le cadre de la Commission Européenne des Standards, race exposée au Portugal et en France pour le moment.

N.B. : L'admission et l'inscription définitive d'une race sur le listing ne se fait qu'après présentation d'un texte de standard rédigé selon le modèle actuel en vigueur dans tous les pays membres, après avoir été vérifiés, le cas échéant, par la Commission Européenne, sur leur teneur rédactionnelle devant éviter des interprétations possibles. Voir aussi le compte-rendu sur la Commission Européenne des Standards.

11. Jugements d'après standards USA A l'exception des standards déjà homologués dans certains pays, toute demande de transfert d'un standard d'une race reconnue vers un standard USA sera soigneusement examinée. Ceci en raison de la pression exercée dans certains pays (D, CH, A) par des organismes de protection animale et vu que certains standards USA, notamment le Tambour de Boukharie dont il est question plus loin (point 13), comporte une sélection vers une extrême sans limitation, visant à entraver certaines capacités des sujets porteurs (cf. Colombiculture n° 91).

La Commission Européenne des Standards aura pour mission de participer à ces travaux d'information surtout (voir compte-rendu annexe). Le "sonnette d'alarme" fut tirée pour le Long Face (étude prévue avec l'Angleterre). Il faut que les Associations Nationales soient averties et prêtes.

L'E.E. engagera des relations avec le Parlement et le Conseil de l'Europe.

12. Rapports des pays sur la législation de "protection animale" : Certains délégués font un rapport précis sur ce qui se passe et proposent d'engager un dialogue, par une information précise, avec ce genre d'organisme si le cas devait se présenter.

- Il faut commencer par canaliser la sélection afin d'éviter les extrêmes.

- Il faut prendre conscience du problème à temps.

- La Commission Européenne des Standards confectionnera une liste des races ciblées à travers les pays déjà confrontés au problème.

13. Vœux des pays membres :  
GB : demande d'augmenter la bague du Capucin à C = 9 mm (actuellement A = 7 mm sur le listing). Suite à débat et

selon les informations des autres délégués, le diamètre sera de B = 8 mm (appliqué en France), il faudra examiner des sujets anglais portant bague 9 mm et décider définitivement en 95.

F : Cas du Roubaisien : réglé.  
DK : Chardonneret Danois : bague B = 8 mm

Standard de référence du Tambour de Boukharie : actuellement il s'agit du standard anglais, qui semble être assez imprécis. Le standard USA est refusé. La Commission Européenne des Standards étudiera la question, entre la Grande Bretagne, la Hongrie, où il y eut un championnat conséquent avec projet de création d'un Club Européen, et proposera un texte en fonction des standards en vigueur dans les pays membres.

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES STANDARDS PIGEONS

SEANCE DU 13 MAI 1994

Rappel : La Commission Européenne des Standards fut composée et élue au sein de la section technique Pigeons de l'E.E. en 1993, à Rez et comprend : Dr W. Lüthgen (D) Président de la Section et membre de droit, J.L. Frindel (F) Président, A. Tuidier (A), H. ter Mors (NL), M. Petrovic (CZ), I. Rohrer (H). Selon le cas, des invités peuvent assister aux débats, sur invitation par le Président.

Les réunions prévues initialement n'ont pas pu avoir lieu pour diverses raisons pratiques et d'ordre technique.

Le première était donc prévue le 13-5-94 et a débattu sur la question des compétences et du fonctionnement de la Commission et sur certains points techniques. Entre-temps elle n'était pas en léthargie, un travail préparatoire et des questions ont été réglées entre les membres, suite à certains litiges existants (notamment la question de l'appartenance du Roubaisien).

Des demandes de suggestions ont été formulées, peu de réponses sauf A, D, et NL.

Fonctionnement : Celui-ci a été décidé en séance.

La Commission Européenne des Standards est un maillon de la Section Technique.

But : Harmonisation du contenu des standards, leur application, maintien du niveau de sélection des races. Rôle de "filtre" pour les homologations.

Moyens : Elle prend acte des états de faits, des questions ouvertes, des situa-

SK : Boulant Slovaque : bague C = 9 mm

B : Smijter : bague C = 9 mm  
Boulant Gantois : la Belgique demande que la bague 12 mm actuelle soit remplacée par 13 mm, même si elle a été abandonnée par l'E.E. pour les pigeons. Un débat sérieux a lieu, la demande est rejetée, le délégué déclare que la Belgique choisira la bague 13 mm en dépit de tout, dans une perspective de sélectionner un plumage des pattes et des jambes encore plus important chez le Boulant Gantois. Objection est faite que ceci va dans le sens d'une extrême inutile puisque le Gantois est très bien actuellement et que les Boulants Hollandais et de Poméranie se contentent très bien d'une bague 12 mm.  
N.B. : L'information est donnée par le

Dr Lüthgen que d'ici quelques années les indications diverses des diamètres sur les bagues (I-II-III... A, B, C...) seront remplacées par les inscriptions des diamètres en mm (bagues françaises actuelles !)

14. Divers : Les listes des juges par pays transmises sont complétées. Le délégué U. Freiburghaus (CH) informe sur une expo jubilaire en Suisse, en 96, où tous les pays sont invités à participer. Le Président remercie tout le monde pour la tenue de la réunion et clôt la séance.

Les Délégués  
Jean-Louis FRINDEL  
Gérard LONGEIN

tions imprécises, voire conflictuelles. Elle reçoit des doléances des Commissions Nationales ou des Clubs.

Elle gère ces demandes et règle les divergences autant que possible. Elle vérifie la teneur rédactionnelle des standards proposés et les nouveautés. Finalité : Elle renvoie des recommandations aux Commission Européenne des Standards nationales ou aux Fédérations Nationales.

Exemples :  
- met en place une liste générale des défauts éliminatoires.

- met en place une liste des appellations des variétés (cf. registre E.E.).

- débat sur les dénominations, et leur uniformisation, des races.

- se réserve le droit de toute vérification par rapport aux standards et se trouve donc être leur garant.

- propose l'adaptation rédactionnelle aux pays de référence, elle possède donc une compétence de prise de décisions pour des cas où elle serait sollicitée.

Conclusions : La décision finale appartient à la Section Technique de l'E.E. à laquelle elle rend compte, et qui entérine et officialise pour application.

L'essentiel est de fournir une prestation pour les éleveurs, au profit de leurs clubs et leurs races. Les éleveurs doivent prendre conscience d'une activité plus efficace de la part de l'E.E. qui la rendra d'autant plus crédible et respectable.

Après la mise en place des données de compétences et de fonctionnement, on

procéda à l'étude des points techniques à l'Ordre du Jour, en présence des membres de la Commission (M. Petrovic, excusé), des invités : MM. Freiburghaus (CH), Longein (F), Lozniewski (F), Quiros (P), Dr Cuatrecasas (E), Shipper (NL) et des autres délégués qui désiraient assister en qualité d'observateurs, vu que la réunion a fait suite à celle de la Section Technique, sans interruption.

Le Président de la Commission, J.L. Frindel (F) avait désigné M. Schipper (NL) comme secrétaire de séance.

LES POINTS SUIVANTS ONT ETE ABORDES ET DISCUTES :

1. Le Président de la Commission Européenne des Standards RFA, M. Meckenstock, avait demandé un avis sur l'appellation française de la race en voie d'homologation en Allemagne "Schiras Tümmel". Après consultation et réflexion, le terme "Sherazie" fut retenu et sera proposé lors de la présentation de ladite race en France, avec mention de préciser les appellations en usage au Moyen-Orient.

2. A la question du Dr Lüthgen de ne pas maintenir la tolérance de la légère boule du Huppé de Soultz dans le texte allemand du standard et de ne pas exposer la variété écaillée foncée (T-pattern), il fut répondu :

- favorablement à laisser tomber la tolérance de la boule lors de la rédaction du standard adapté au texte français, vu que ceci n'entrave pas la sélection, dans le sens de l'élimination progres-

sive de cet aspect chez les sujets à l'exposition, à condition de ne pas le faire valoir comme défaut grave.

- favorablement à la question de l'écaillé foncé, au regard de la liste des variétés, libre pour chaque pays, étant bien noté que ce dessin sera celui de sujets pour l'élevage mais non d'exposition. De même, la question de l'opportunité de sélectionner le rouge cendré barré (ou écaillé) en RFA fut posée et le Président, J.L. Frindel, put répondre que le projet est réalisé en accord avec le club français et il constate avec satisfaction que la requête de la France en 92 de demander aux pays qui veulent sélectionner des variétés non répertoriées dans le standard du pays d'origine, devraient en référer aux autorités et au club de ce dernier, a été entériné par le Comité de l'E.E.

3. Les standards proposés par la Hongrie, à savoir : le Culbutant de Segled, le Haut-Volant de Budapest, le Culbutant de Budapest cigogne pattu, le Miroité de Budapest (vol), le Grison de Budapest (haut-volant), ont été renvoyés pour étude et complément documentaire à MM. Tuidier (A) et Rohringer (H) pour éviter toute confusion avec des races existantes en Autriche ou en Hongrie.

4. Point essentiel : Races Ibériques  
a) une rectification de l'appartenance aux groupes a été effectuée sur demande de l'Espagne, à savoir :  
- Jiennense (forme) rejoint le groupe des Boulants  
- Granadino (caronculé) rejoint le groupe des Boulants  
- Moroncelo (forme) rejoint le groupe de Vol (idem Speelderke)  
- Morillero rejoint le groupe de Vol  
- Laudino Sevillano (caronculé) reste chez les Boulants (cf. liste E.E.)  
b) concernant toutes les autres races et leurs standards, il fut déclaré par le délégué Dr Cuatrecasas que les textes espagnols sont mal rédigés, qu'ils comportent parfois des non-sens, des imprécisions et laissent libre cours à des interprétations divergentes. Il lui fut

proposé, au regard du travail effectué dans ce sens en France, d'homologuer ces races en France avec un texte clair, précis et selon le mode de rédaction "à l'européenne", de les transmettre ensuite au Collège des Juges en Espagne qui y fait office de Commission des Standards. Ces standards, uniquement arrangés sur le mode rédactionnel, devront être traduits en espagnol. Ensuite seulement, ils seront répertoriés sur la liste de l'E.E.

Cette solution enchantait M. Cuatrecasas qui nous remercia pour cette collaboration. Il fut accédé à la demande de préciser dans l'Aspect Général des standards, le caractère et le but de l'élevage de la race, en termes succints et précis.

Cette proposition de démarche fut appréciée par la délégation néerlandaise.

Concernant les variétés, chaque pays restera libre d'homologuer la liste qui lui convient selon le mode de fonctionnement de sa Commission des Standards. Il est demandé de préciser les variétés particulières (ex. : sooty = bleu "tacheté" (à préciser) chez le Marchenero).

Dans la liste des races : la question du Tête de Moine comme variété ou non, du Culbutant Catalan, sera à préciser par l'Espagne et, au besoin, à examiner par la Commission Européenne. Cette décision sera notifiée à la Commission des Standards française.

c) le Chorrera : après débat, il fut décidé :

Le Chorrera est une race d'origine espagnole distincte du Cravaté Chinois sur les points suivants :

- il est plus étroit et plus petit, d'où bague 7 mm chez les sujets à pattes lisses, il peut aussi avoir des chausses : bague 8 mm (à préciser)

- les jambes sont bien droites et un peu plus hautes que celles du Cravaté Chinois.

- les bouffants doivent être plus développés que chez le Cravaté Chinois.

- une structure sur les épaules, le dos

et jusqu'à une ondulation des dernières rémiges primaires est demandée, la plus fournie et la plus étendue étant la meilleure.

*Il est demandé expressément et décidé que les Cravatés Chinois sur-structurés ne constituent pas les Chorreras et pour éviter tout mélange de présentation d'un concours à l'autre, qu'aucune tolérance ne serait à appliquer dans les jugements. Il faut que les différences entre les deux races soient les plus nettes possibles, avec une recherche des caractéristiques propres.*

5. Le Président pose la question d'existence d'un Standard du Rouleur de Birmingham en G.B.

Le délégué, G. Morris, répond que cette race n'est pas sélectionnée comme pigeon d'exposition sous l'égide de la NPA, mais il faut partie de l'Association des Pigeons de Sport. Cependant, il semble que parfois des spécimens soient exposés. Il se renseignera s'ils sont jugés et, le cas échéant, sur le texte de standard éventuel.

Donc, en attendant, pas de jugement de cette race aux expositions, sauf si un standard officiel pouvait être procuré à la Commission Européenne.

6. Une prochaine réunion est envisagée en août 94, les date et lieu seront précisés et les renvois de cette séance seront débattus, il est donc recommandé aux référents de les avoir à jour. Seront ébauchées ou établies :

- une liste générale des défauts éliminatoires

- une liste des races contre lesquelles les Associations de Protection Animale pourraient avoir des objections et qui doivent être étudiées spécialement au vu de leur sélection afin d'éviter des cas extrêmes

- étude sur le standard du Tambour de Boukharie.

N.B. : Ce compte-rendu n'est pas le rapport du secrétaire de séance. Des questions éventuelles seront publiées dès réception du P.V. officiel.

Le Président  
J.L. FRINDEL

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ENTENTE EUROPEENNE DU 14 MAI 1994

1. Le Président de l'E.E. ouvre la séance. Il interpelle les participants sur la notion de "protection des animaux" en indiquant que les autorités politiques européennes s'intéressent de près à ce sujet et qu'en Allemagne (et en Suisse) des interventions sont en cours. Il souhaite que les délégués qui pourraient avoir des informations sur de telles démarches veuillent bien l'en informer.

2. Liste de présence : 47 délégués présents, majorité : 24 voix.

3. Le P.V. de l'A.G. 93 est adopté à l'unanimité.

4. Le Secrétaire Général dresse un aperçu des activités (réunions du Bureau et démarches).

5. Rapport des Sections : les Présidents des Sections font leur rapport de réunions techniques. Veuillez vous référer à ces rapports en annexe.

Section Volailles : a un nouveau Président : BERTLE (L) remplace C. AALBERS (NL).

6. Le Trésorier fait son rapport en commentant quelques chiffres du bilan distribué aux délégués, suivi des réviseurs aux comptes. Un deuxième réviseur aux comptes a été élu : sur proposition du Président, J.L. FRINDEL est élu pour cette fonction.

7. Elections : l'A.G. entérine la réélection ou l'élection par les Sections de leurs Présidents et leurs Vice-Présidents respectifs (Pigeons : Président Dr W. LÜTHGEN (D), Vice-Président J.L. FRINDEL (F)).

8. Vœux . Le problème de l'uniformisation des bagues a été abordé. Les délégués ont souhaité une harmonisation des inscriptions figurant sur les bagues, en particulier pour la désignation des dimensions. Les participants souhaitent que le diamètre figure en mm.

Le Portugal demande son admission à l'E.E. J.L. Frindel signale qu'il a reçu la demande du Portugal qu'il a transmise de suite, par fax et courrier, au Secrétaire Général A. Rudolph et au Président Pr J. Bouw, avec les statuts, la liste des délégués et la liste des membres de la Commission des Standards portugaise. J.L. Frindel confirme donc la demande d'admission de ce pays. Charles Quiros possède un chèque pour les cotisations (3 sections), mais établi en FF, mai un nouveau chèque de la somme correspondante, et en DM, va être envoyé.

Le Président demande que l'A.G. se prononce sur cette adhésion.

Le Portugal est admis à la majorité des présents.

La situation de l'Italie est évoquée par le Président qui signale que ce pays est représenté par un délégué Volailles et Pigeons (absent). En Lapins, une personne du Sud-Tyrol est présente. Le Président demande à l'A.G. son accord pour la validation de cette délégation, en attendant la présentation d'un délégué Lapins pour l'ensemble de l'Italie, étant donné les bonnes relations entre la cuniculture italienne et celle du Tyrol. La déléguée souhaite que les éleveurs des autres régions ne soient pas oubliés. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'admission de la Croatie est retardée en attendant le règlement du conflit.

9. Rapport de J. Van Hommering section petits rongeurs : intéressera surtout le genre Cavia, l'activité et la participation restent à préciser.

10. Expo Européenne Danemark 1995 : 28 novembre au 3 décembre à Herning.

Le délégué DK donne un aperçu sur l'organisation, tous les renseignements seront envoyés durant les mois prochains.

L'A.G. 95 aura lieu au Danemark, du 25 au 28 mai, à Arus. 11. A.G. de l'E.E.

1996 : Italie, à 60 km de Milan, dans un centre thermal. 1997 : la Slovénie pose sa candidature. Une ville et un programme sont déjà prévus (près de Ljubljana).

Les prix correspondent à une baisse de 40 % par rapport aux prix de revient des dernières A.G.

C'est le Vice-Président de l'E.E. U. Freiburghaus qui s'est proposé pour coordonner les organisations de ces A.G. Pour une meilleure efficacité, les questions doivent être adressées au Secrétaire Général ou au Président de Section, avant le 31 décembre.

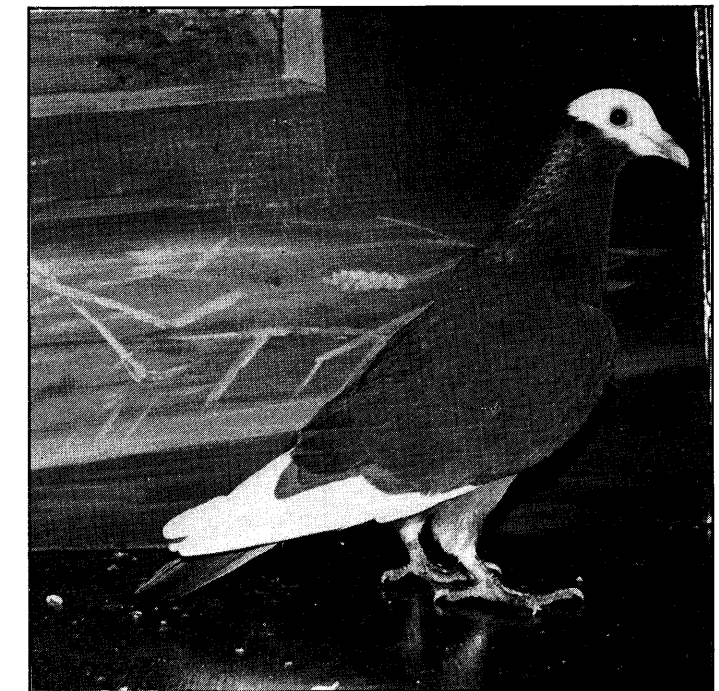
Expo Européenne 1998 : République Tchèque à Brno (Brünn). Sur demande du Président, le délégué CZ ne peut donner des précisions sur les conditions sanitaires qui seront exigées par les autorités tchèques et les douanes, en particulier pour le retour des animaux. Après large débat, la proposition pour la République Tchèque est acceptée, sous ces réserves.

12. Divers : Afin de diminuer les frais postaux, les courriers concernant l'E.E. seront adressés aux Présidents des Corps Techniques nationaux et organismes nationaux. Charge à eux de les faire parvenir aux délégués.

Un exposé avec projection est présenté par le délégué Gian Gross (CH) sur la législation suisse en matière de protection des animaux, notamment sur la question cuniculture. On peut en conclure que l'autorité technocrate donne souvent des directives des normes minimales (dimensions de l'habitat, population à l'unité de surface), qui sont dans la pratique largement satisfaites par les éleveurs.

Des remerciements sont adressés aux traducteurs, P. Haas (F) pour le français et J.L. Frindel (F) pour l'anglais, dans le cadre de la traduction simultanée lors de l'A.G.

G. LONGEIN



Gier Religieux rouge - Prop. CHAUMETTE - Photo Ripaldi

### CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS

*Passionnés de Boulants Lillois, rejoignez-nous afin de contribuer à redonner à ce pigeon une place de choix dans les races françaises*

Contactez M. Jules DEVOS

au Siège Social : 23, rue Gosselet 59000 LILLE

ou : 129, rue du Général Leclerc 59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. 20 02 49 25

**ENTENTE EUROPEENNE  
CALENDRIER D'EXPOSITIONS 1994-95**

<b>BELGIQUE</b>		
22-23 Octobre 94	OOSTMALE	Pigeons
5-6 Novembre 94	HET NEERHOF/DEINZE	Toutes espèces
19-20 Novembre 94	TURHOUT	Pigeons
2-4 Décembre 94	HET LIMBURGS/HASSELT	Toutes espèces
10-11 Décembre 94	MECHELEN (MALINES)	Pigeons
17-18 Décembre 94	ATH	Toutes espèces
<b>DANEMARK</b>		
6-8 Janvier 95	HERNING	Nationale Pigeons
<b>ALLEMAGNE</b>		
25-27 Novembre 94	HANOVRE	
3-4 Décembre 94	ERFURT	Nationale VDT
16-18 Décembre 94	DORTMUND	Nationale (vol. + pigeons)
<b>FRANCE</b>		
15-16 Octobre 94	HAGUENAU	Nationale pigeons
22-23 Octobre 94	LIMOGES	Nationale toutes espèces
19-20 Novembre 94	MONTLUÇON	<b>NATIONALE SNC</b>
4-5 Février 95	ILLKIRCH	Pigeon Club du Bas-Rhin
18-19 Février 95	KEMBS	Pigeon Club du Haut-Rhin
10-11 Décembre 94	CHAMBERY	Nationale
<b>GRANDE BRETAGNE</b>		
3-4 Décembre 94	DONCASTER	Nationale pigeons
<b>SLOVAQUIE</b>		
Novembre	Lieu non encore précisé	Nationale pigeons
<b>NORVEGE</b>		
13-15 Janvier 95	FREDRIKSTAD	Nationale pigeons
<b>SUISSE</b>		
17-18 Décembre 94	ARBON	Nationale pigeons
25-26 Décembre 95	MELS	Nationale pigeons
<b>AUTRICHE</b>		
14-15 Janvier 95	WELS	Nationale 3 espèces
<b>PAYS-BAS</b>		
29-30 Septembre 94	UTRECHT	Nationale jeunes sujets
13-16 Janvier 95	LA HAYE	Avicultura
<b>HONGRIE</b>		
16-18 Décembre 94	BUDAPEST	Nationale + IKC
<b>REPUBLIQUE TCHEQUE</b>		
18-20 Novembre 94	BRNO (BRÜNN)	Nationale toutes espèces + Europ. Boulant Anglais

**INVITATION PAR LA  
FEDERATION COLOMBICOLE  
SUISSE**

à tous les *Présidents des Associations Nationales de  
Colombiculture au sein de l'E.E.*

**Pour la 75<sup>e</sup> Exposition Nationale Suisse  
les 22 et 24 novembre 1996**

Chers Présidents, Chers Amis,

En 1996, la FCS va fêter son 75<sup>e</sup> jubilé avec sa 75<sup>e</sup> Exposition Nationale Suisse de Pigeons. Ceci nous donne l'occasion d'inviter tous les Corps Techniques Nationaux, Régionaux ou Clubs à participer à cette manifestation. Nous envisageons donc une Exposition Jubilaire Internationale à Berne, les 22-24 novembre 1996, à la Foire BEA, et nous espérons accueillir des exposants étrangers.

Nous invitons également officiellement votre Association Nationale. Nous vous présentons ce projet dès maintenant afin que vous puissiez vous y préparer à temps. Nous souhaitons éviter un cumul avec de grandes expositions nationales à travers les différents pays.

L'engagement des sujets se fera le mercredi, le jugement le jeudi. L'inauguration officielle jubilaire aura lieu le vendredi vers 16 h et nous attendons les délégations pour le banquet du samedi dans le Kursaal à Berne.

Le jury sera international, avec une prévision d'un juge au minimum par tranche de 100 sujets provenant de l'étranger.

Afin d'éviter l'effet de surprise à brève échéance de l'exposition, nous vous demandons de bien vouloir essayer de nous faire connaître vos intentions en matière de participation par l'intermédiaire de la personne de contact ci-dessous.

Les indications seront sans engagement mais nous serviront aux travaux préparatifs.

Nous nous réjouissons dès maintenant de réaliser ensemble, avec des amis de l'étranger, une belle fête colombicole jubilaire. Je vous remercie pour toute l'attention que vous porterez à cette invitation. Je suis à votre entière disposition pour tous renseignements.

Avec mes meilleures et amicales salutations.

Urs Freiburghaus

Président de la STV

Birkenweg 8 - Grosshöchstetten - Suisse

Tél. 19 41 31 711 15 77 - Fax 31 711 00 81

**APPEL D'INFORMATIONS POUR LES CLUBS  
ET LES ELEVEURS**

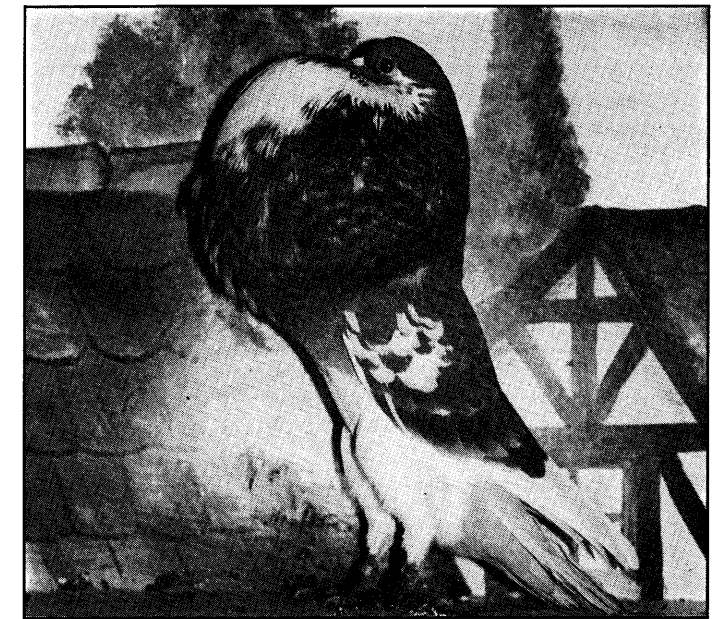
Si une participation à cette exposition vous intéresse, comme exposant ou comme organisateur d'un voyage, comme participant à un championnat avec votre club,

Si vous pouvez déjà chiffrer votre éventuelle participation, en fonction de vos projets, en sachant que toute indication est absolument sans engagement, pouvant être complétée ou révoquée,

Veillez transmettre vos idées à J.L. FRINDEL  
36, rue de Benfeld - 67 230 KERTZFELD - Tél. 88 74 22 40

**POUR LE 20 SEPTEMBRE AU PLUS TARD**

Ceux qui connaissent les Expositions Nationales Suisses savent qu'il s'agit d'une présentation d'échantillons de qualité, d'un lieu de rencontre agréable d'éleveurs de tous pays. Pourquoi ne pas y participer vous aussi ?



Haguenu - Boulant Norwich rouge - Photo Ripaldi

**BOUSSAC  
• 17<sup>e</sup> NATIONALE •**

**Grand Prix d'Exposition**

Mondain blanc à Robert MARTIN

**Grand Prix d'Honneur**

Huppé de Sultz écaillé à R. PATUREAU

Strasser bleu uni à L. GAZONNAUD

Magnani à Jean THURET

Cravaté Chinois rouge à R. MARTIN

**GPH Supplémentaires**

Boulant Français à Ph. MOUZET

Bouvreuil Archangel à M.F. ALBERTINO

Bagadais Français à J.C. BARTHOUX

**Championnat Régional du Carneau**

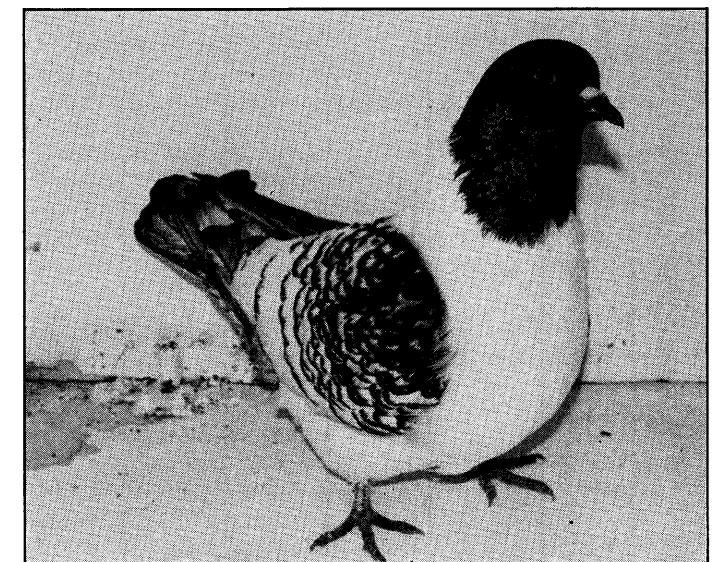
Meilleur rouge à P. FERRION

Meilleur jaune à P. FERRION

Meilleur blanc à M. GAUME

Meilleures marques

Jaune à croupion blanc à M. GAUME



Mazamet 93 - Strasser

## TARIF PAR NUMERO

- Petites annonces pour petit élevage, matériel et annonces d'expositions encadrées - MINIMUM 3 LIGNES - 10 F la ligne
  - 1/4 de Page : 400 F
  - 1/3 Page : 500 F
  - 1/2 Page : 700 F
  - Page Entière : 1200 F
- 100 F de réduction pour les Organisateurs d'Expositions

PRIX T.T.C.	10 F	20 F	30 F	40 F	50 F
	Ecrite en lettres majuscules - N'inscrire qu'une lettre par case Laisser une case entre chaque mot - Un conseil : Les abréviations sont souvent mal interprétées				
PRIERE D'UTILISER CETTE GRILLE DE PREFERENCE POUR REDIGER VOTRE PETITE ANNONCE					
[Table with 6 columns and multiple rows for writing preferences. Each row corresponds to a price level from the top section.]					

Les textes de petites annonces doivent être envoyés, accompagnés d'un chèque à l'ordre de la SNC

à : Robert RIPALDI

315, Av. de Montolivet - 13012 MARSEILLE

## PETITES ANNONCES

Vends Pigeons Queue de Paon blancs, souche américaine standard actuel

M. Philippe NOURY - La Tête Noire  
55350 ST-JEAN LA POTERIE - Tél. 99 71 39 55

### RELIURES POUR LA REVUE 'COLOMBICULTURE'

Des reliures cartonnées et toilées de couleur bleue, d'une capacité de 20 à 24 revues, sont disponibles au prix de 70 F pièce, franco.  
Les commandes sont à adresser à :  
M. Léon COTTEREAU, La Chesnaie 72560 CHANGE  
Joindre le règlement par chèque ou virement postal établi à l'ordre de la SNC. Il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

### DERNIERE MINUTE :

19-20 Novembre - BORT LES ORGUES (19)  
Nationale organisée par la Sté d'Aviculture de Bort Artense. Champ. de France du Cauchois. Challenge Meyer réservé aux lapins de races moyennes. S'adresser à F. BILLOU, Le Bourg, 15219 MADIC - Tél. 71 40 89 27

19-20 Novembre - VILLERS BRETONNEUX (80)  
54° Nationale organisée par l'Association des Aviculteurs Amateurs de Picardie. S'adresser à G. PREVOST (Comm. GI), 342 bis rue St-Maurice 80080 AMIENS - Tél. 22 43 66 06



Romain blanc - Prop, GROSZ - Photo Ripaldi

# CALENDRIER 1994

## • AOUT

5-7 Championnat National et International du Pigeon Culbutant sur pigeonier transportable en Normandie. G. HERBONNIERE, La Pesantière Comm. de Radon 61250 DAMIGNI - Tél. 33 28 10 56  
12-15 PREVERANGES (18) - Nationale - 1 Grand Prix de la Ville. 4 GPE. 19 GPH non cumulables. Nombreuses récompenses. Chall. interdépartemental du Cravaté. Spéciale Cauchois. Spéciale Texan. Spéciale King. Champ. du Berry du Modène. Spéciale Volaille française. Spéciale Lapin race Moyenne. J.P. MARECHAL 18370 PREVERANGES. Tél. 48 56 45 98.

## • SEPTEMBRE

3-4 BRIVE - Nationale Salle Georges Brassens. Coupe de la Ville de Brive au meilleur sujet TNB. Prix Jean Mage à l'exposant de TNB ayant obtenu le plus grand nombre de points. Champ. Régionaux USASO Strasser, Damascène et Origines Orientales. Grand Prix de la Ville de Brive au meilleur lapin toutes races confondues.  
10-11 SORGUES - Régionale organisée par la Sté Mistralienne dans le cadre de la Foire de Sorgues. M. R. AUBERT, Mas de Camet 84000 AVIGNON - Tél. 90 85 79 77  
10-13 CHALLANS (44) - Nationale organisée par l'Union Avicole Nantaise et la Foire des Mines. G. CROSSOUCARD, 6, rue de la Loire 44640 ST-JEAN DE BOISSEAU - Tél. 40 04 66 07  
24-25 HOUDAN - Nationale organisée par la Sté Avicole des Yvelines. Champ. Régional du Modène Club. Champ. Régional du Cravaté. B. BRIDARD, 9, rue de Dampierre 78690 LES ESSARTS LE ROI - Tél. 30 41 69 62  
29-01 BEZIERS (34) Nationale - organisée par le Groupement Avicole Provence Languedoc. Champ. rég. du Texan. A. RAYNAUD, Montmarn rt de Bessan 34500 BEZIERS - Tél. 67 75 76 97

## • OCTOBRE

1-2 AVIGNON - Nationale organisée par la Sté Mistralienne. Champ. de France du Marans Club. Challenge de la Tourterelle rieuse. Champ. Régional du Strasser Coupe Avionis. Champ. de la section Rhône Alpes du Modène Club. R. AUBERT, Mas de Camet 84000 AVIGNON - Tél. 90 85 79 77  
1-2 CABOURG - Nationale organisée par Aviculture Loisirs. Champ. Régional du Mondain et du Carneau. P. HAMELIN, La Bergerie 14200 CURCY/ORNE - Tél. 31 79 77 87  
7-9 LOMME (Nord) - Internationale Challenge régional du Boulant Lillois. J. DEVOS, 129 rue du GI Leclerc 59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. 20 02 49 25  
7-10 EVREUX (27) - Nationel organisée par la Sté Aviculture de l'Eure. Challenge volailles, lapins, palmipèdes. Challenge lapins grandes races, Strasser, volailles. Trophée du Cauchois. J. MOULARD, 8 rue Hector Ridet 27000 EVREUX - Tél. 32 39 07 32  
8-9 ROUEN - Nationale organisée par Sté Aviculture Haute Normandie. P. FLAHAUT, 19 av. Fauquet 76250 DEVILLE LES ROUEN - Tél. 35 74 34 35  
22-23 LIMOGES - Nationale - Champ. de France Fauve de Bourgogne, Mondain, King, Queue de Paon. Champ. interrég. du Strasser. Chall. régional du Géant Papillon Français. Champ. Rég. Galline Limousine. J.P. BROUSSAUD 16, rue de Beynac 87110 BOSMIE L'AIGUILLE. Tél. 55 39 01 98  
25-27 LE MANS (72) - Nationale organisée par la SMAO. Champ. du Fantail et Champ. Régional dse pigeons de couleur. M. LEGARE, La Petite Grenouillère 72250 PARIGNE L'EVEQUE - Tél. 43 75 94 21  
26-27 DARNETAL (76) - 5° Régionale organisée par Sté d'Aviculture de Rouen S.A.R. Mme J. ALINE, 41 rue du Val St-Jacques 76160 DARNETAL - Tél. 35 08 42 09  
30/9-2 MONTMARAULT (03) Régionale - Coupes spéciales par importance de races. G. DEMOSTHENIS. Rue Arveuf 03390 MONTMARAULT. Tél. 70 07 37 27  
30/9-2 CHATELLERAULT - Nationale - Nombreux Champ. rég. pigeons. Prix spéc. volailles et lapins. J.H. DUPUY, 8, rue J, Jévert 86 530 NAINTRE - Tél. 49 90 13 34

## • NOVEMBRE

5-6 NONTRON (24) Nationale - organisée par la Sté Avicole Périgourdine. Champ. rég. Lapins petites races et Pigeons Cravatés. J.P. GIRY, Le Grand Village 24300 ST-MARTIN LE PIN - Tél. 53 56 07 48  
18-20 SAUVIAN (34) 3° Nationale - G.A.P.L. C. BEDOS Tél. 67 32 34 14. Salle Polyvalente.  
11-13 TOURS Nationale - Champ. de France des Bresses-Gauloises. P. BAS, 24, rue de la Gare 37 310 REIGNAC/INDRE - Tél. 47 94 17 19  
18-20 MONTLUÇON (03) Nationale - SPECIALE NATIONALE SNC. Jugement le 17. Champ. de France des Carneaux. Champ. Rég. des Mondains. 1° Coupe de France du Lynx de Pologne. Champ. de France des anatidés. Paul DESFORGES. Rue du Général Leclerc 03410 DOMERAT. Tél. 70 29 72 70

## • DECEMBRE

1-4 DIKSMUIDE (Belgique) - Internationale. Challenge international du Boulant Lillois, participations Belge et Hollandaise. J. DEVOS, 129 rue du GI Leclerc 59390 LYS LEZ LANNOY - Tél. 20 02 49 25  
2-4 CHAMBERY - Nationale Lapins et volailles. Champ. Régional du Mondain, des Cravatés et des lapins Papillon. s'adresser à M. Ph. HUDRY, Burnel 74150 VALLIERES - Tél. 50 62 18 18  
8-11 BORDEAUX LAC - Nationale Champ. de France du Damascène et Origines Orientales. Grand Prix Régional du Géant blanc du Bouscat. Challenge Fauve de Bourgogne. J.P. TUFFRAUD, 6 allée de la Prairie 33700 MERIGNAC - Tél. 56 47 51 65

## NATIONALE S.N.C. MONTLUÇON NOVEMBRE 94 PRIX SPECIAUX S.N.C.

- 4 GRANDS PRIX SNC de 500 F
  - Meilleur mâle pigeon de Forme
  - Meilleure femelle pigeon de Forme
  - Meilleur mâle autres groupes
  - Meilleure femelle autres groupes
- PRIX SNC de 200 F
  - L'ensemble des pigeons étant réparti en 10 groupes (voir recueil des standards SNC), dans ces groupes des Prix de 200 F seront attribués de la façon suivante:
  - Meilleur mâle forme races françaises
  - Meilleure femelle forme races françaises
  - Meilleur mâle forme races étrangères
  - Meilleure femelle forme races étrangères
  - Meilleur mâle et meilleure femelle dans les autres groupes comptant plus de 100 cages.
  - Meilleur sujet dans les autres groupes ayant moins de 100 cages.
  - Un Pxi supplémentaire de 200 F au meilleur couple ou à la meilleure volière.
  - Ces prix ne seront décernés qu'à des sujets ayant obtenu PH et ne seront pas cumulables avec les Grands Prix SNC.
  - Tout éleveur, s'il le désire, pourra recevoir une Coupe à la place du Prix de 200 F.
- PRIX D'ELEVAGE
  - 4 Prix d'Elevage seront décernés, d'une valeur de 300 F. Ces prix seront disputés sur 6 sujets : 3 mâles et 3 femelles, même race, même variété, jeunes ou adultes.
  - Un prix sera décerné en Forme français
  - Un prix sera décerné en Forme étranger
  - Deux prix dans l'ensemble des autres groupes.
- DECOMPTE DES POINTS
  - GPH et PH : 10 - 1° Prix : 8 - 2° Prix : 5 - 3° Prix : 2
  - Si 2 ou plusieurs éleveurs sont à égalité, ils seront départagés par tirage au sort.
  - Attention : Ces Prix ne pourront être attribués qu'à des exposants ayant, pour 1994, réglé les 20 F de cotisation SNC et les 130 F d'abonnement à Colombiculture, soit au total 150 F.

## COUPE SOUVENIR ANDRE MICHELIS

Une Coupe sera mise en compétition en souvenir de notre regretté Président d'Honneur André MICHELIS  
Cette coupe sera réservée cette année aux Pigeons de Forme de races étrangères.  
Pour concourir pour cette coupe, les éleveurs devront avoir présenté au minimum 4 sujets de même race et même variété, sans distinction de sexe ou d'âge.  
Le décompte sera fait sur les 4 meilleurs sujets, selon la barème dse Prix S.N.C. En cas d'égalité, il sera procédé au tirage au sort.

GPH Triganino gazzi noir barré rouge  
Prop. RESTA

# FESTIVAL DE COULEURS A ANTIBES

*Les Triganini  
étaient au rendez-vous*  
Photos Ripaldi



Gazzi noir strié - Prop. DELIA



Gazzi rouge strié - Prop. LANDI



Magnani è Prop. RESTA



Schietti pierre foncé avec morceau - Prop. DELIA